

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2004

L'exercice fiscal 2004 a été profondément marqué par des bouleversements socio-politiques aggravés par des catastrophes naturelles qui ont provoqué des pertes en capital et ont affecté le rythme d'expansion de la consommation publique et privée. La période de transition qui a suivi les événements du 29 février a mis à rude épreuve l'autorité de l'État et amoindri la capacité des nouvelles autorités à promouvoir l'investissement en raison notamment du fait que les promesses d'aide des bailleurs de fonds internationaux tardaient à se concrétiser. Outre les pertes enregistrées dans les infrastructures d'irrigation et dans la production animale, les tempêtes tropicales Ivan et Jeanne ont détruit une bonne partie de l'infrastructure agricole dans trois départements géographiques du pays. Les pertes globales en capital, estimées à plus de 5 % du Produit Intérieur Brut (PIB) projeté dans le programme convenu avec le FMI, ont réduit de manière significative les efforts d'investissement du secteur privé et entraîné l'économie dans un nouveau cycle de récession. Conséquemment, le PIB est passé d'un taux de croissance (0,5 %), inférieur au taux de croissance de la population (2,08 %), à un taux de croissance négatif (-3,8 %).

Sur le plan local, l'impact de l'environnement socio-politique s'est propagé sur l'ensemble des secteurs d'activité. Au niveau des politiques publiques, les dépenses d'investissement en infrastructures routières, réhabilitation des établissements de santé et du système judiciaire ont reculé de 7 % et leur poids dans le budget est passé à 21 %. Le crédit au secteur privé s'est contracté de 14,23 % en termes réels et sa croissance en termes nominaux s'est inscrite à 10 % contre 33,34 % en 2003. De meilleurs résultats ont été enregistrés pour le commerce extérieur, mais cela n'a pas permis de compenser la régression de l'investissement public et privé. En termes réels, la consommation a diminué de 1,96 % comparativement à une augmentation de 0,91 % en 2003 tandis que les importations n'ont progressé que de 0,21 %. Les exportations globales ont connu une hausse de 2,8 %, mais leur contribution à la demande globale a été contrebalancée par une contraction de 3,14 % de l'investissement global.

Sur le plan international, la croissance soutenue de l'économie américaine (3,80 % contre 3,10 % en 2003) et du commerce mondial (8,80 % contre 6 % en 2003) a permis de contenir, en partie, les effets de la crise socio-politique, en favorisant le maintien des flux d'échanges au niveau de certains secteurs, notamment celui de la sous-traitance. L'accroissement des recettes d'exportation est consécutif à une hausse de 15,11 % des exportations de produits manufacturés qui représentent 90 % environ des exportations de produits industriels. Comme pour l'exercice antérieur, l'accroissement des importations (6,05 %) est en grande partie attribuable à celui des importations de produits pétroliers et alimentaires qui ont crû respectivement de 10,92 % et 21,49 %.

Le déséquilibre de la balance globale a été financé par l'accumulation des arriérés de paiements sur la dette externe et une diminution des réserves nettes de change qui représentent en moyenne mensuelle 48,14 % de la valeur des importations contre 33,33 % en 2003.

Tout compte fait, l'économie n'a pas su profiter suffisamment de la vigueur de l'économie mondiale et de la détente des taux d'intérêt, amorcée par les nouvelles autorités monétaires au début du deuxième semestre de l'exercice 2004, pour sortir de la récession.

SECTEUR RÉEL

L'activité économique s'est surtout contractée au niveau de la demande interne qui a reculé d'environ 5 %, mais la valeur ajoutée est en baisse dans tous les secteurs de l'économie.

La valeur ajoutée du secteur primaire a diminué de 4,89 % et contribué à hauteur de 33,8 % à la chute du PIB. Celle du secteur secondaire a enregistré une baisse moins importante (-1,1), en raison notamment des efforts d'investissement significatifs observés dans le sous-secteur « Electricité, Gaz et Eau ». La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est contractée de 4,25 %, avec une chute prononcée du sous-secteur « Commerce, Hôtellerie, Restauration ».

Le resserrement continu des conditions monétaires et les efforts de redressement des comptes publics ont eu des effets positifs sur l'inflation qui est passée de 42,46 % en septembre 2003 à 22,53 % en septembre 2004. Malgré l'envolée des cours du pétrole sur le marché international et la destruction massive de la production végétale et animale dans le Nord-Ouest et la Plaine des Gonaïves, le rythme de progression des prix intérieurs s'est plutôt ralenti pour se stabiliser au dessous de 25 %, soit le niveau prévu dans le programme relais avril-septembre 2004. Les cataclysmes naturels enregistrés entre avril et septembre 2004 ont certainement détruit des emplois dans le

secteur agricole et affaibli le potentiel de création d'emplois dans les autres secteurs. Toutefois, 1982 emplois ont été créés dans l'industrie de la sous-traitance en raison notamment de la bonne performance de l'économie américaine et de l'optimisme affiché par le secteur textile (83,45 % des emplois de la sous-traitance) par rapport aux perspectives d'approbation du « Haitian Economic Recovery Opportunity Act (HERO Act) » par le congrès américain.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'analyse des fondamentaux de l'économie en 2004 permet de constater, d'une part, un renversement de la tendance à l'expansion budgétaire qui prévalait au cours du premier semestre et, d'autre part, l'amorce, dès avril 2004, d'une politique prudente qui a contribué à réduire les dépenses courantes et à limiter le taux d'investissement public. Les résultats observés au deuxième semestre de l'exercice fiscal 2004 ont confirmé la préférence des autorités pour une gestion rigoureuse des finances publiques, ce qui a permis de réussir le programme relais avec le FMI pour la période avril-septembre 2004 sans appui externe au budget ou à la balance des paiements. Cette discipline budgétaire a été particulièrement bénéfique pour la politique monétaire caractérisée par la baisse des taux d'intérêt destinée à créer les conditions favorables à la reprise du crédit et à la relance de l'économie. Elle a également contribué à limiter les fluctuations du taux de change et à contenir les pressions inflationnistes dans la mesure où l'exercice 2004 s'est terminé avec des niveaux de taux de change (37,50 gourdes contre une projection de 40 gourdes dans le programme relais) et de taux d'inflation (22,53 % contre une projection de 25 % en rythme annuel) inférieurs aux niveaux projetés en dépit des chocs enregistrés avant et après les événements du 29 février 2004.

Les autorités monétaires ont mené au second semestre de l'exercice 2004 une politique de stabilisation de l'inflation basée sur l'absorption partielle des liquidités excédentaires du système bancaire. Celles-ci ont résulté de la politique budgétaire expansionniste du premier semestre qui a induit un financement monétaire d'environ 3 milliards de gourdes, soit plus de 3 % du PIB projeté dans le programme relais avec le FMI. Parallèlement, la forte réduction du financement monétaire du déficit public a lancé le signal de l'engagement des autorités monétaires dans la voie de la stabilisation macroéconomique. Elle a eu des effets positifs sur le change et l'inflation et a favorisé l'orientation à la baisse des taux d'intérêt sur les bons BRH, condition nécessaire à la reprise des activités. Cependant, cette politique a aussi contribué à limiter les taux de croissance respectifs de l'investissement (-3,13 % en termes réels) et de la consommation (-1,96 % en termes réels) qui représentent les principaux moteurs de la croissance. Les autorités budgétaires n'ont pas laissé jouer les stabilisateurs automatiques parce que la réduction des dépenses était sans commune mesure avec la baisse des recettes et des excédents budgétaires ont pu être dégagés dans un contexte de marasme économique. Ainsi, l'action du gouvernement s'est déroulée dans la cohérence formelle d'un programme économique dont les résultats ont confirmé l'efficacité des mesures prises pour rendre les finances publiques plus performantes en améliorant l'épargne publique et assouplir la politique monétaire à travers l'absorption d'un volume minimal de liquidités et l'application de taux d'intérêt sur les bons BRH adaptés aux conditions du marché.

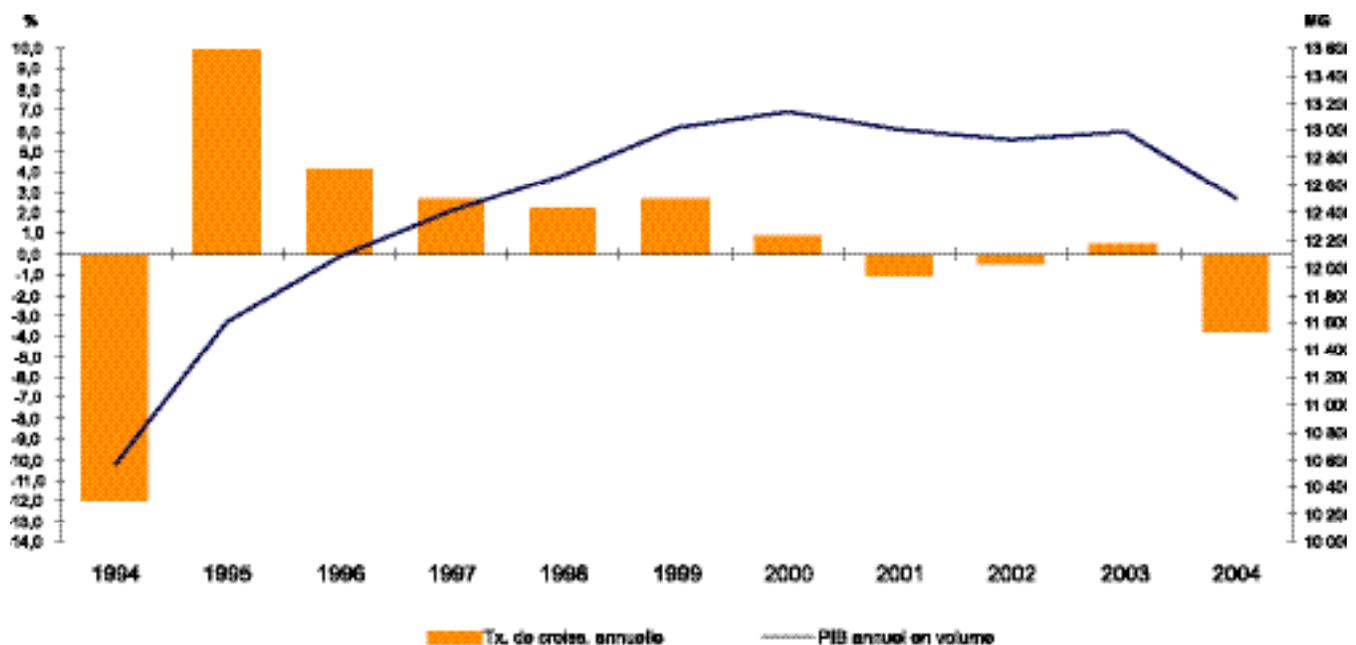
I. PRODUCTION, PRIX ET EMPLOI

I.1 Production

L'exercice 2004 a débuté dans une atmosphère très tendue marquée par des turbulences socio-politiques qui ont conduit au changement du régime politique le 29 février 2004. Suite à cet événement, des établissements bancaires, des maisons de commerce, le parc industriel, des édifices publics, etc. ont été la proie d'actes de pillage et d'incendies causant des dégâts énormes pour l'économie estimés à 5 % environ du PIB par le secteur privé. De plus, des conditions météorologiques défavorables se sont succédées entre mai et septembre 2004, provoquant de sévères inondations qui ont dévasté non seulement une bonne partie des infrastructures et de la production agricole mais ont provoqué aussi des pertes en vies humaines. En conjonction à ces deux éléments, une situation d'insécurité et d'incertitude s'est développée et a perduré tout au long de l'exercice avec de lourdes conséquences sur l'activité économique générale.

Dans un tel contexte, la faible reprise économique enregistrée en 2003 s'est renversée: au terme de l'exercice fiscal 2004, le PIB a reculé de 3,8 % (-4,13%, hors impôts moins subventions), soit la plus forte baisse affichée durant la phase récessive dans laquelle le pays s'était retrouvé au cours de ces trois dernières années. Les signes de contraction de l'économie se sont reflétés au niveau de l'offre et de la demande. En effet, la valeur ajoutée de tous les secteurs d'activité s'est repliée. Parallèlement, la demande interne a affiché une baisse de 2,18 %, soit un repli de 3,14 % de l'investissement global et de 1,96 % de la consommation finale, alors que la demande externe (mesurée par la valeur réelle des biens et services exportés), bénéficiant de la reprise de l'économie mondiale, a crû de 2,81 % cette année contre une forte croissance de 7,16 % en 2003.

Graphique 1 Produit Intérieur Brut (PIB) réel
(base 1976)



I.1.1 Valeur ajoutée par secteur d'activité

Secteur primaire

Le secteur primaire a enregistré un recul de 5,60 % contre une légère progression de 0,56 % en 2003 et a contribué à hauteur de 37,37 % à la décroissance du PIB. La branche « Agriculture, Sylviculture, Élevage, Pêche », suite aux conditions météorologiques désastreuses enregistrées au cours de l'année 2004, s'est inscrite en baisse de 5,37 %. Le pays a été frappé, entre autres, par deux tempêtes tropicales qui ont endommagé une bonne partie de l'infrastructure agricole des départements du Sud-est, du Nord et du Nord-ouest durant les deux derniers trimestres. La tempête tropicale « Ivan » a occasionné des pertes énormes dans quatre des dix départements géographiques du pays avec comme résultat plus de 1 500 Ha¹ de plantations détruites et des infrastructures d'irrigation à réhabiliter. La tempête tropicale « Jeanne » a surtout affecté toute la région Nord du pays (Vallée de l'Artibonite, Nord, Nord-Ouest). Une première évaluation produite par une mission conjointe (FAO-CNSA) souligne que les superficies totales de plaines endommagées sont estimées à 4000 Ha. Les productions saisonnières en cours telles le sorgho, le maïs, les aubergines, les pois, la patate douce, ainsi que les cultures annuelles et pluriannuelles, telles le plantain etc. ont pratiquement été détruites. Outre la perte des campagnes agricoles en cours, une partie importante du gros (équins, bovins) et menu (chèvre, volaille) bétail a disparu. En résumé, les pertes en production agricole (végétale et animale) sont estimées à environ 10 millions de dollars ÉU. suivant les mêmes sources. Les pertes dans les infrastructures d'irrigation sont estimées à 4 millions de dollars ÉU. dans le Nord-Ouest et à 6 millions de dollars ÉU dans la plaine des Gonaïves.

Les industries extractives, après trois années de faible croissance tournant en moyenne autour de 1,21 %, ont chuté de 4,96 %. Cette forte contraction s'explique par l'ampleur du ralentissement de l'activité économique dans le secteur de la construction, lequel fait une large utilisation des produits de ces industries. La décision du gouvernement de suspendre certaines carrières de sable ainsi que le faible volume d'investissement enregistré dans le secteur de l'immobilier ont négativement influencé l'évolution de ce sous-secteur.

Secteur secondaire

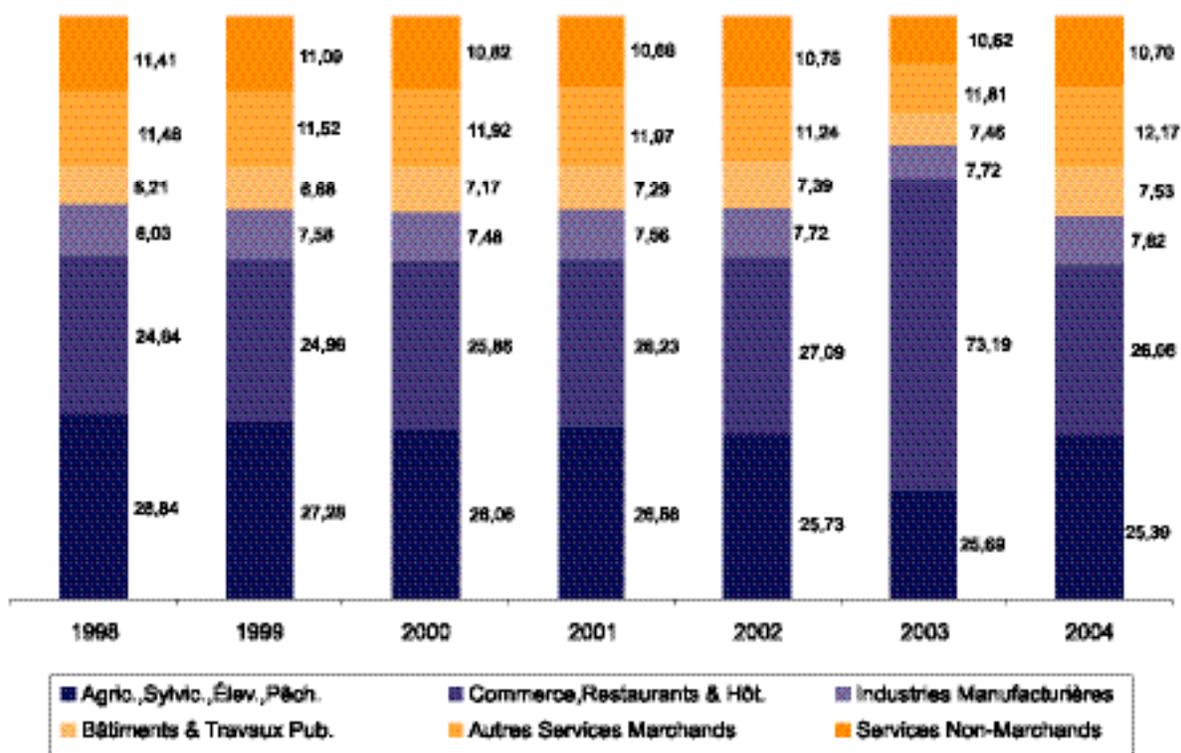
Les incertitudes politiques accentuées par le départ précipité de l'ancien gouvernement, qui ont fortement endommagé l'appareil de production ainsi que la flambée des cours du pétrole sur le marché international, ont causé de sérieux préjudices au secteur secondaire. Il a subi, en effet, une contraction de 1,47 %, laquelle aurait été plus importante sans la hausse continue, bien qu'à un rythme moins soutenu, du sous-secteur « Électricité, Gaz & Eau » (1,90 %). En revanche, la composition de la valeur ajoutée globale s'est modifiée en faveur de ce secteur dont le poids est passé de 15,66 % à 16,04 %, dépassant de 69 points de base sa part moyenne au cours des cinq dernières années.

Après trois années consécutives de faible croissance, les industries manufacturières (49,84 % du secteur secondaire et 8,00 % du PIB en 2004), subissant les effets du contexte très difficile qu'a connu le pays au cours de cet exercice, ont régressé de 0,37 %. Le sous-groupe « sous-traitance », dont le poids dans cette branche est considérable, a également été affecté par les dommages très importants causés par l'insécurité grandissante qu'a connue le pays, le nombre de jours ouvrés perdus, les pertes matérielles encourues par les opérateurs et d'autres contraintes qui ont empêché le fonctionnement normal des entreprises.

Le sous-secteur « Bâtiments & Travaux publics » s'est contracté de 2,85 % en 2004 après avoir crû de 4,32 % en moyenne au cours des cinq dernières années. Ce recul est dû à la faiblesse de l'investissement dans l'immobilier ainsi qu'aux impacts négatifs de la conjoncture socio-politique. De plus, le nouveau gouvernement n'a pas poursuivi la politique d'investissements publics dans laquelle s'était engagé son prédécesseur dans ce secteur. Les effets multiplicateurs de ces investissements publics avaient contribué à une relance économique, quoique faible, et à la création d'emplois en 2003.

¹Données provisoires provenant du Bulletin de Conjoncture de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire du Trimestre juillet – septembre 2004

Graphique 2 : Valeur ajoutée des secteurs d'activité
(en pourcentage)



Après une contraction de 27,07 % en 2001, le sous-secteur « Électricité, Gaz & Eau » a maintenu une tendance haussière au cours des deux exercices fiscaux suivants, affichant des augmentations respectives de 2,17 % et 3,11 %. L'année 2004 est marquée par la consolidation de cette tendance. En effet, cette branche a crû de 1,90 % durant la période sous étude. L'appui soutenu du nouveau gouvernement et de la communauté internationale, à travers l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) notamment, en faveur de la compagnie de l'Électricité d'Haïti (EDH), lui permettant d'accroître la production et la distribution d'énergie électrique pour mieux répondre aux besoins de la population notamment dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, a contribué à une telle progression.

Secteur tertiaire

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est contractée de 4,23 %. Cette contre-performance est le résultat de la situation précaire de l'environnement économique général du pays. Le sous-secteur « Commerce/Hôtellerie/Restauration » a chuté de 7,16 %, soit la plus forte baisse enregistrée parmi les composantes du secteur des services. Confrontée aux problèmes d'insécurité, la clientèle nationale et internationale n'a pas été au rendez-vous cette année, ce qui a comprimé le nombre de nuitées au niveau des hôtels dans la capitale et dans les principales villes de province, avec des retombées négatives pour les entrepreneurs de cette industrie. Le sous-secteur « Transports & Communication » constitue la seule composante du secteur tertiaire à afficher une croissance continue en comparaison à l'année dernière, soit 0,86 %. Ce résultat mitigé est imputable à l'expansion du secteur des communications, plus particulièrement à celle du secteur de la « téléphonie mobile et fixe ». Les activités liées au « Services non-marchands » continuent de décroître : -0,72 % en 2003 et -3,23 % cette année. Par contre pour les « Autres Services Marchands », la baisse a été moins significative soit 0,83 %.

I.2 Prix et Salaires

Des progrès considérables ont été accomplis en matière de désinflation au cours de l'exercice 2004. En effet, le taux d'inflation a chuté de 42,46 % en septembre 2003 à 22,53 % en septembre 2004. Trois phases distinctes dans le processus de désinflation peuvent être distinguées: de son niveau de septembre 2003, le taux d'inflation, mesuré par la variation annuelle en pourcentage de l'Indice des prix à la consommation (IPC base 100 = novembre 1996), est passé à 40,43 % en décembre de la même année pour tomber à 25,84 % en janvier 2004, soit une baisse de près de quinze points de pourcentage sur un mois. L'inflation a continué de baisser graduellement jusqu'en mars 2004, passant de 20,83 % pour remonter à en avril à 25,37 %. Après cette rupture de tendance consécutive aux événements politiques de février et mars, elle a continué de se replier pour terminer à 22,53 % en septembre 2004.

Sur une base trimestrielle, la forte décélération de l'inflation a été perceptible au second trimestre au cours duquel le niveau moyen de l'inflation s'est inscrit à 23,10 % contre 41,05 % au premier trimestre. Le rythme moyen de progression du niveau des prix a été de 24,85 % au troisième trimestre et 22,65 % au quatrième.

En rythme mensuel, la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation a connu des fluctuations erratiques qui ne ressemblent nullement à la tendance observée pour les taux en glissement annuel au cours de l'exercice. En effet, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 1,85 % en septembre 2004 contre 1,73 % un an plus tôt. La plus forte variation, soit 6,51 %, a été observée en avril 2004, traduisant les effets de la conjoncture socio-politique et des aléas climatiques sur les prix des biens et services. Le taux mensuel le plus faible a été enregistré en juillet 2004 et s'est établi à 0,33 %. Pour l'ensemble de l'exercice 2004, le taux d'inflation ressort à 1,72 % en moyenne par mois, soit un niveau nettement inférieur à celui de 2003 (3,04 %).

Le ralentissement du rythme de progression du niveau des prix s'est manifesté dans les différentes composantes de l'IPC. Le taux de croissance de l'indice du poste « Alimentation, boisson et tabac », dont la contribution à l'inflation s'est fixée à 49,42 %, est passé à 27,75 % en septembre 2004 contre 40,43 % un an plus tôt. Celui des postes « Loyer du logement, énergie, eau », « Santé », et « Transport » est passé, en septembre 2004, à 15,95 %, 21,77 % et 19,50 % respectivement contre 44,19 %, 39,62 %, et 99,05 % en septembre 2003. Il convient de préciser que le fléchissement de près de 80 points de pourcentage sur un an du taux de variation de l'indice du poste « Transport » a exprimé le fait que l'effet de base résultant de la forte augmentation des prix des produits pétroliers en janvier 2003 s'est estompé en septembre 2004.

Cette importante décélération de l'inflation s'est réalisée sous les effets conjugués de plusieurs facteurs tant d'ordre monétaire que non monétaire, en dépit d'une forte croissance des cours du pétrole sur le marché international et des incidences des mauvaises conditions météorologiques sur la production des denrées agro-alimentaires. Tout d'abord, une bonne partie de la baisse de l'inflation est due à l'effritement de l'effet de base, ci-dessus mentionné, lié à l'élimination des subventions des produits pétroliers en janvier 2003 qui avait porté l'indice du transport à un niveau très élevé. Il faut souligner, cependant, que le taux d'inflation n'est pas revenu au niveau de décembre 2002 qui était de 14,77 %. Ensuite, la bonne tenue des finances publiques suite aux mesures d'austérité budgétaire mises en place par le gouvernement de transition, institué en mars 2004, a grandement contribué à l'amélioration des anticipations inflationnistes des agents économiques qui ont perçu un dégonflement du déficit budgétaire, donc une réduction du financement monétaire. En effet, le solde des finances publiques est passé d'un déficit à un excédent à partir du troisième trimestre de l'exercice, et le financement monétaire du déficit est passé de 3,7 milliards de gourdes à 2,8 milliards. De plus, les évolutions du marché des changes ont été relativement favorables : la gourde s'est appréciée substantiellement à partir d'avril 2004 puisque le taux de change côté à l'incertain a été de 38,16 gourdes pour un dollar EU contre 43,92 gourdes en février 2004. Le taux de change de la gourde par rapport au dollar a continué de baisser pour atteindre un minimum de 36,04 gourdes pour un dollar en juillet pour ensuite osciller entre 36 et 37 gourdes durant le reste de l'exercice.

D'autres facteurs ont aussi contribué à la décélération des tensions inflationnistes. Il s'agit notamment de la forte contraction de l'activité économique, provoquant un ralentissement de la demande intérieure, des anticipations de décaissement de l'aide financière internationale prévue dans le cadre du CCI, de même que de l'aide alimentaire substantielle accordée au pays pour alléger la situation des victimes des intempéries.

Quant à la situation des salaires, en termes réels, le salaire minimum officiel a baissé de 18,39 % pour se chiffrer à 20,72 gourdes cette année. Lors de l'ajustement du salaire nominal en 2003 à 70 gourdes, le salaire réel équivalait à

25,39 gourdes. Au niveau de la Fonction publique, le gouvernement, en fin d'exercice, a consenti un ajustement de 30 % à tous ses employés, hausse qui a contribué à un accroissement sensible de la masse salariale dans le secteur pour l'exercice sous observation.

Tableau 1 Salaire réel
(au 30 septembre)

	Indice des prix à la consommation*	Taux d'inflation (en %)	Salaire nominal (Gdes)	Salaire réel (Gdes)	Taux de croissance salaire réel (en %)	Salaire réel au prix de 1996 (Gdes)
1993	47,04	37,87	15,00	31,89	-	15,38
1994	71,07	51,08	15,00	21,11	-33,81	15,38
1995	83,34	17,26	36,00	43,20	104,67	36,92
1996	97,52	17,01	36,00	36,92	-14,54	36,92
1997	114,06	16,95	36,00	31,57	-14,49	36,92
1998	123,48	8,27	36,00	29,15	-7,84	36,92
1999	135,73	9,92	36,00	26,52	-9,03	36,92
2000	156,52	15,32	36,00	23,00	-13,28	36,92
2001	175,84	12,34	36,00	20,47	-10,99	36,92
2002	193,54	10,07	36,00	18,60	-9,15	36,92
2003	275,71	42,46	70,00	25,39	36,49	71,78
2004	337,82	22,53	70,00	20,72	-18,39	71,78

Sources: IHSI, BRH -MAE/IMAC
Le salaire réel est calculé par le ratio (Salaire nominal sur IPC)x100
*Base 100 en novembre 1996

1.3 Situation de l'emploi

Malgré la conjoncture économique et socio-politique difficile jointe aux conséquences des cataclysmes naturels, les données collectées auprès de différents secteurs d'activité ont indiqué une légère amélioration de la situation de l'emploi en 2004, sauf dans le secteur de la construction. Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'emplois a augmenté de 1,7 % dans l'administration publique, de 12,37 % dans l'industrie de la sous-traitance, de 6,37 % dans l'industrie bancaire et de 46 % dans les nouvelles entreprises recensées par l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité (OFATMA). En revanche, il a baissé de 8 % dans le secteur de la construction.

L'emploi dans l'administration publique qui s'était contracté de 0,59 % en 2003 a connu une légère augmentation de 1,7 % au cours de l'exercice 2004. La fonction publique a créé 793 nouveaux postes en 2004, ce qui porte son effectif à 46 937 employés en septembre 2004. Il convient de noter que l'administration publique demeure le plus grand pourvoyeur d'emplois en Haïti ; néanmoins les résultats de l'enquête sur les conditions de vie en Haïti réalisée par l'IHSI en 2001-2002 ont montré que l'emploi dans le secteur public ne représente que 2,8 % du nombre total des personnes occupées du pays.

L'emploi au niveau du secteur de la sous-traitance a connu une évolution plutôt favorable (1982 nouveaux postes créés) qui peut être expliquée par la bonne performance de l'économie américaine dont le taux de croissance du PIB réel en 2004 est de 4,3 % contre 3,0 % en 2003, et aussi par les anticipations positives des acteurs de l'industrie tablant sur les retombées favorables d'une éventuelle signature de l'« HERO ACT ». Le nombre d'employés dénombrés dans ce secteur, qui s'est établi à 17 992 au 30 septembre 2004, est en progression de 12,37 % par rapport à 2003 (12, 11 %). On a observé une très forte concentration des emplois recensés dans le secteur textile (83,45 %), suivi du secteur électronique (6,21 %), puis du secteur sport (4,55 %). Les emplois fournis par les autres secteurs (cuir, pêche, artisanat, et broderie) représentent moins de 4,0 % de l'ensemble des emplois dans l'industrie de la sous-traitance.

L'industrie bancaire a été très performante en termes de création d'emplois au cours de l'exercice 2004 : 227 nouveaux emplois comparés à 40 en 2003. Le nombre de personnes occupées du secteur s'est inscrit à 3 532

au 30 septembre 2004, soit un accroissement de 6,87 % par rapport à 2003. L'implantation de nouvelles succursales par les banques commerciales et le lancement de nouveaux produits financiers sont à la base de cet accroissement assez considérable du nombre d'emplois. En effet, les banques commerciales ont demandé et reçu l'autorisation d'ouvrir 6 nouvelles succursales au cours de l'exercice. De plus, il est à noter que deux nouveaux points de service autorisés à fonctionner au cours des exercices antérieurs ont démarré leurs activités au cours de cet exercice. Cependant, le secteur reste encore loin de retrouver son dynamisme des années 2000 et 2001 au cours desquelles les nouveaux emplois créés se chiffraient à 330 et 362 respectivement.

Selon l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), le nombre d'employés du secteur de la construction s'est réduit de 8 %. Cette situation est imputable, non seulement, à une baisse de l'activité de construction de 8,8 %, notamment dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, mais aussi au désengagement de l'État qui, en 2003, avait contribué à créer un nombre substantiel d'emplois dans ce secteur.

Le secteur de la micro finance a connu une certaine extension dans le pays au cours de ces dix dernières années. Cependant, il paraît très difficile de recenser les emplois qui y sont créés vu le caractère informel de l'activité des agents économiques y participant. Toutefois, il demeure entendu que les nouveaux prêts sont générateurs de nouveaux emplois puisque la majorité des prêts octroyés sont généralement alloués entre la production, la constitution de fonds de roulement, et l'investissement. Les données fournies par l'USAID indiquent que le nombre de prêts en cours accordés par les partenaires de son programme de micro finance se chiffre à 70 751 pour l'exercice 2004, en hausse de 35 % par rapport à 2003.

L'OFATMA a recensé 56 nouvelles entreprises pour l'exercice 2004, excluant le deuxième trimestre, dont le nombre de salariés s'élève à 2 643. Ce chiffre représente une augmentation de 46 % par rapport à l'année 2003.

Entre mars et septembre 2004, un nombre important d'emplois temporaires a été créé par le gouvernement dans le cadre des projets à haute intensité de main d'œuvre (PHIMO) prévu dans le CCI, et financé par l'USAID à travers les organisations non gouvernementales (ONG) opérant en Haïti. Les statistiques fournies par cette dernière font état de la création de 54 243 emplois répartis à travers le pays dont une grande majorité à Port-au-Prince et aux Gonaïves.

Les offres d'emploi (demande de travail) de l'économie formelle émanant des entreprises et institutions oeuvrant dans tous les secteurs de la vie nationale et publiées à travers les journaux se sont établies à 1 201 postes dont 40 % proviennent de la MINUSTAH. Répartis selon le champs d'activité, 75 % des postes sont concentrés dans les disciplines telles que l'administration, la gestion, l'économie, la finance, la comptabilité, et le secrétariat.

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Le financement de l'économie, de même que la politique monétaire de la BRH ont été marqués par la conjoncture économique et socio-politique qui a prévalu au cours de l'exercice. Après avoir obtenu de la Banque centrale un financement de l'ordre de 2,9 milliards de gourdes (2% du PIB) au premier semestre, le Trésor, sous l'impulsion de la nouvelle administration, a réussi à ramener ce montant autour de 2,8 milliards pour l'ensemble de l'exercice. Ce redressement a été possible par l'adoption de mesures d'austérité pour remédier à la contre-performance des recettes publiques et l'absence de financement externe en appui au budget, hormis des dons de l'ordre de 21 millions de gourdes.

Le financement monétaire au premier semestre s'est traduit par une injection équivalente de liquidités dans l'économie qui a contribué à renforcer les risques de tensions inflationnistes et de volatilité du marché des changes. L'exercice précédent s'était clôturé avec un taux d'inflation autour de 42% en glissement annuel, et un dollar ÉU à plus de 40 gourdes et qui s'approchait de 44 gourdes fin février 2004.

La conduite de la politique monétaire a connu un changement de cap en cours d'exercice. Au premier semestre, la posture adoptée par les autorités monétaires a consisté à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux élevés et à reprendre aux banques, par des émissions régulières de bons, un volume substantiel de liquidités excédentaires. Ceci a affaibli l'impact monétaire du déséquilibre budgétaire au premier semestre. Dans un second temps, après mars 2004, comme les opérations budgétaires se soldaient par des excédents, la nouvelle administration a pu relâcher la pression sur la liquidité du système bancaire ; Il en est résulté une réduction progressive de l'encours des bons qui est passé de 5 milliards de gourdes en mars 2004 à 3,5 milliards en août 2004. Il convient de souligner que cette posture a été adoptée en coordination avec les autorités fiscales, dans le cadre du programme-relais signé avec le FMI pour la période d'avril à septembre 2004 mais qui ne prévoyait ni appui au budget ni support à la balance des paiements

II.1. La politique monétaire en 2004

Des deux programmes économiques et financiers signés avec le FMI en 2003-2004 le premier couvrait la période de douze mois qui s'étendait d'avril 2003 à mars 2004 : en fait il s'agissait du second volet d'un programme-relais négocié plus tôt. Ce programme tablait sur la réduction de l'inflation, la stabilisation du taux de change et le renforcement des réserves nettes de change. Mais, les résultats escomptés de ce programme étaient compromis en raison, notamment, de l'aggravation de la situation des finances publiques et du financement monétaire subséquent, et des tensions socio-politiques qui ont paralysé les activités économiques.

Après un premier semestre fiscal 2003-2004 dans le rouge, avec un déficit budgétaire équivalent à 2,1% du PIB épongé par les concours obtenus de la Banque centrale, le deuxième semestre a été caractérisé par un total revirement. Les choix ont été clairement orientés vers un retour à l'équilibre budgétaire, en ligne avec le programme-relais avec le FMI. Ainsi, l'effet conjugué du redressement des finances publiques et d'un ralentissement de l'activité économique qui éloignait les risques d'une recrudescence de l'inflation tirée par la demande, autorisait un relâchement de la politique monétaire. L'inflation mesurée sur 12 mois à partir de la fin de septembre 2003 aura été moins forte (22%), que prévu (25%), en dépit des impacts des différents événements survenus avant le 29 février 2004 et des turbulences subséquentes. A la fin de septembre 2004, le taux de change, dont les prévisions tablaient sur 40 gourdes, n'atteindra finalement que 37,50 gourdes. A l'évidence les conditions se prêtaient à une détente monétaire et la Banque centrale, en réduisant ses taux d'intérêt directeurs, s'attendait à des mouvements dans le même sens au niveau des autres taux d'intérêt et, en particulier, à une reprise du crédit.

Les nouvelles autorités monétaires ont donc mené au second semestre de l'exercice 2004 une politique ayant abouti à une décélération de l'inflation par le ralentissement du rythme de progression de la base monétaire à 5,6 % contre plus de 11 % au premier semestre. Dans ce contexte, elles ont, au niveau des adjudications des bons BRH, accepté un volume de liquidité compatible avec l'assainissement des finances publiques et le désengagement de l'État dont le solde global a été positif pendant tout le second semestre.

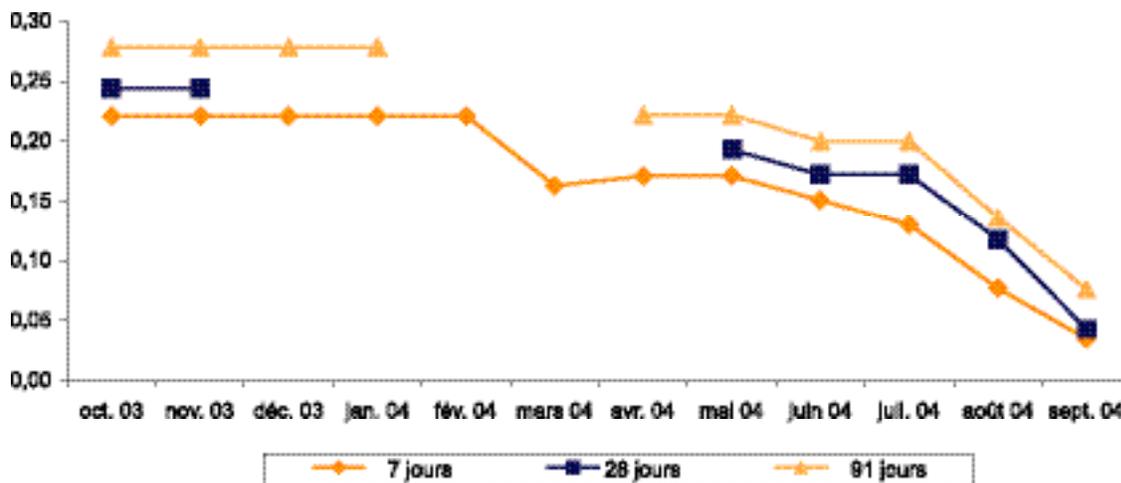
Les instruments

Depuis leur introduction en novembre 1996, les bons BRH sont devenus l'instrument privilégié de la politique monétaire, particulièrement depuis 2001 où les taux de réserves obligatoires et le mode de couverture de ces dernières sont gardés constants, alors que les interventions sur le marché des changes sont de moins en moins

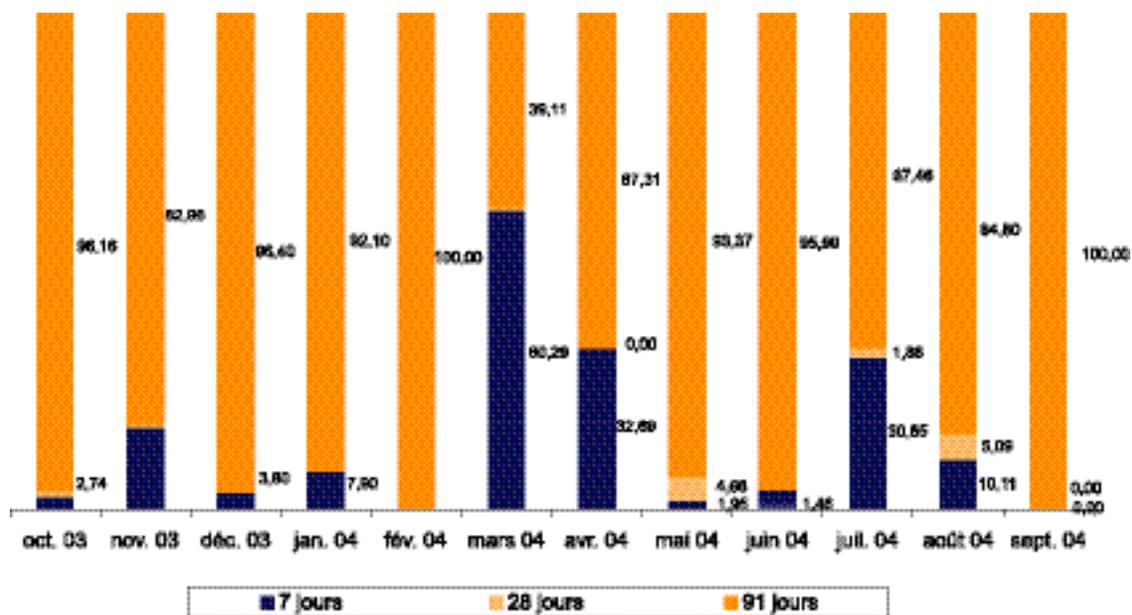
fréquentes. Au cours de l'exercice 2004, les taux d'intérêt sur les bons ont connu deux grands développements : ils ont été maintenus élevés pendant la première moitié de l'exercice afin d'assurer la défense du taux de change dans un contexte d'incertitude et pour des raisons liées aux conditions du marché monétaire caractérisées par une abondante surliquidité induite par le déficit public. Ils ont ensuite été réduits graduellement à partir de la fin du deuxième semestre, suite à l'évolution favorable du solde budgétaire.

En effet, d'octobre 2003 à mars 2004, les taux d'intérêt sont maintenus au niveau d'avril 2003, soit respectivement à 27,83 %, 24,83 % et 22,10 % sur les bons à 91, 28, et 7 jours afin de garantir une certaine attractivité de la gourde, en minimisant les risques de transformation en dollar des dépôts en gourdes dans un contexte de dépression. Cependant, avec l'amélioration relative de certains fondamentaux de l'économie, la BRH a modulé sa politique autour d'une baisse graduelle de ses taux directeurs ; ceci, en vue de jouer sa partition, comme indiqué ci-dessus, dans la création des conditions favorables à la stabilisation macroéconomique et dans la réduction des pertes de croissance, eu égard aux différents chocs négatifs enregistrés, lesquels compromettaient l'objectif d'une augmentation de la valeur ajoutée globale. A cela s'ajoutait également le souci de diminuer les risques de fragilisation du portefeuille de prêts des banques commerciales, via la défaillance potentielle des débiteurs affectés par les actes de pillages qui ont débuté à la fin de février 2004. La réduction de 5,8 points de pourcentage du taux des bons à 7 jours le 31 mars 2004, marque le point de départ de la détente par étapes des taux ; ainsi les taux sur les bons à 91 jours ont été ramenés de 27,83 à 22,1% le 14 avril et ceux sur les bons à 28 jours, de 24,46 à 19,3% le 12 mai. Ensuite, la structure des taux s'est établi comme suit : bons à 7 jours : 15,1 %, à 28 jours : 17,2%, à 91 jours : 20%, en juin ; puis, en septembre 2004, respectivement, à 3,5%, 5,5% et 7,5% pour les trois maturités.

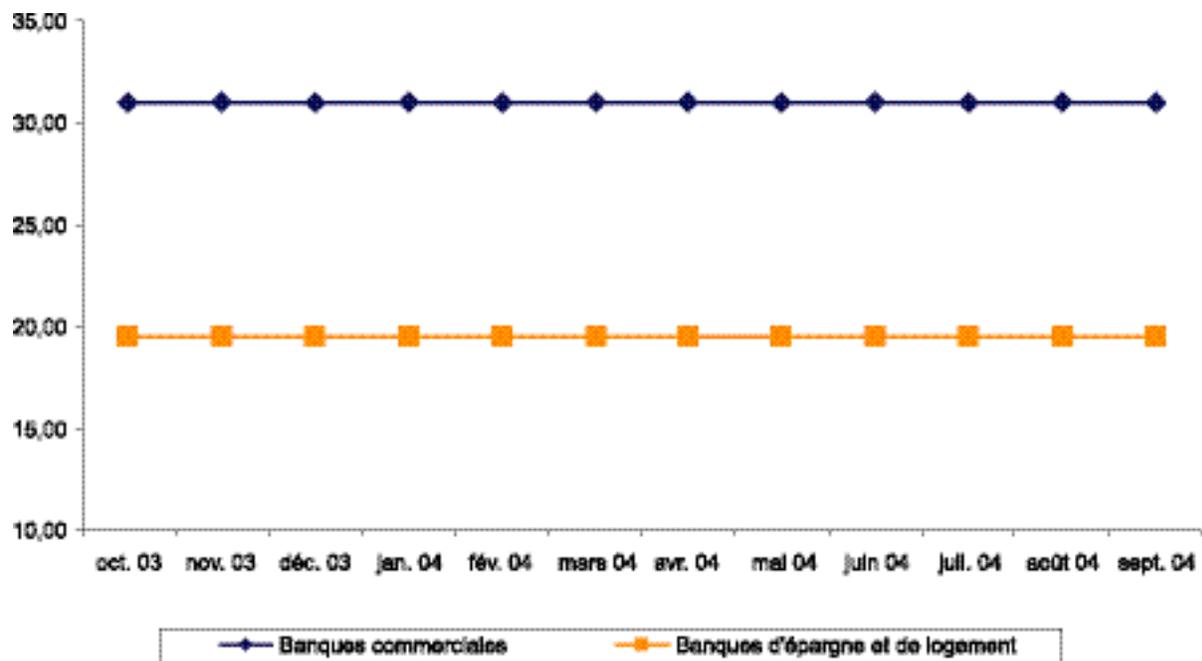
Graphique 3 Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités



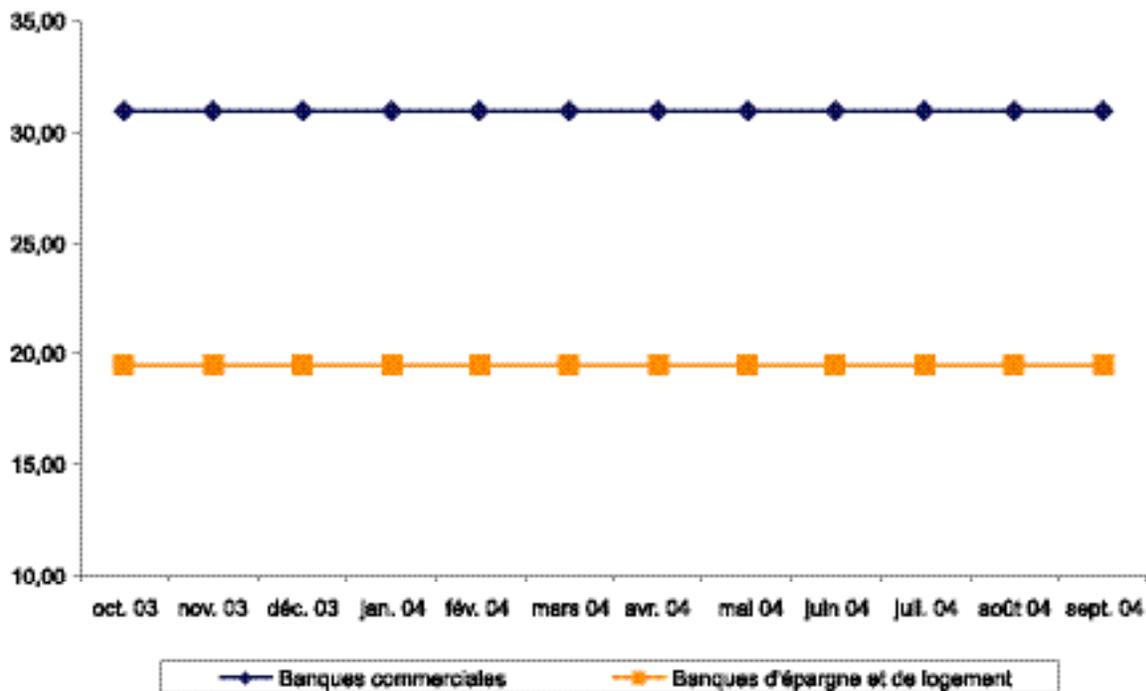
Graphique 4 Composition encours total des bons BRH
(en Pourcentage)



Graphique 5 Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale



Graphique 6 Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère



Les coefficients de réserves obligatoires sont restés inchangés pendant tout l'exercice par rapport au niveau fixé dans la circulaire 86-12A du 16 juin 2001, soit 31 % pour les banques créatrices de monnaie (BCM) et 19,50 % pour les banques d'épargne et de logement (BEL). La constitution de la couverture des passifs en dollars ÉU n'a pas été modifiée, la structure restant à 30 % en monnaie nationale et 70 % en monnaie étrangère.

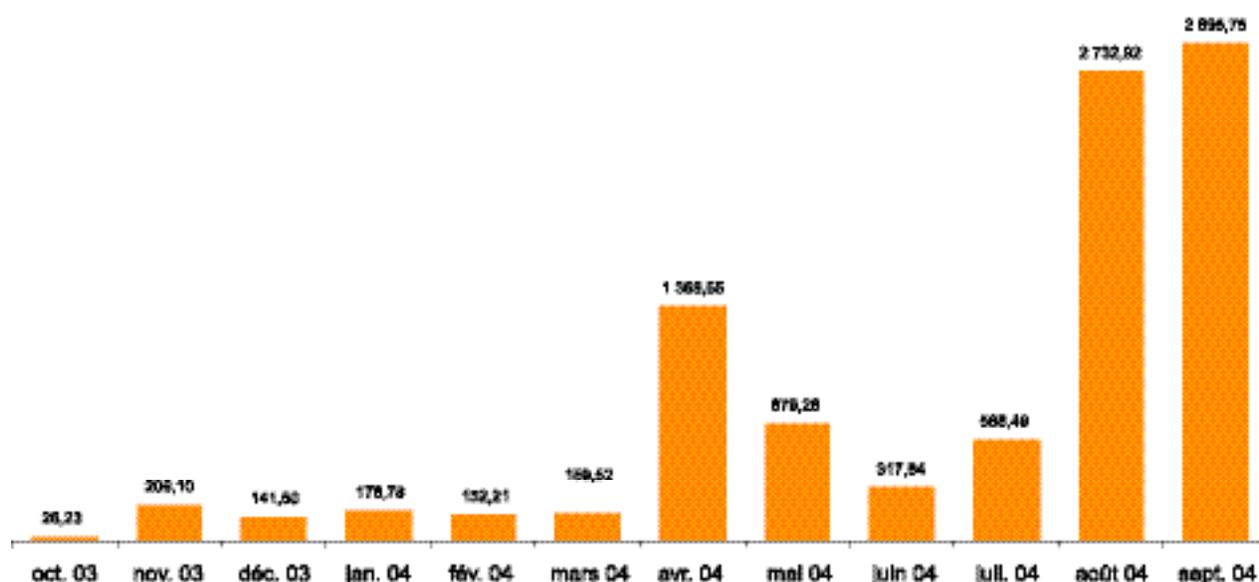
La position moyenne de réserves des banques est restée excédentaire tout le long de l'exercice 2003-2004 avec deux tendances distinctes. Pour tout le premier semestre, elle est restée quasi stable, évoluant en moyenne autour de 144,2 MG, le plus faible niveau, soit 26,2 MG, ayant été enregistré en octobre 2003. Tandis que, au début du second semestre, elle a atteint 1 368,6 MG en avril 2004, avant de se contracter à 317,6 MG en juin ; elle a progressé ensuite à un rythme accéléré pour terminer l'exercice à 2 895,85 MG, soit environ dix-sept fois le montant de septembre 2003.

Cette position excédentaire enregistrée sur tout l'exercice est obtenue dans le contexte de la réduction de l'encours des bons BRH combinée à des interventions de la BRH à l'achat sur le marché des changes et de la quasi-stagnation du crédit privé. La faible élasticité de ce dernier observée sur la période, tant du côté de l'offre que de la demande, est le résultat, d'une part, du ralentissement de la demande globale, du long délai de transmission de la baisse des taux directeurs aux taux débiteurs et, d'autre part, des incertitudes de l'environnement des affaires alimentées par les turbulences socio-politiques. Comme conséquence de ce surplus de liquidité, les taux d'intérêt pratiqués sur les prêts interbancaires ont connu une baisse considérable, notamment à la fin de l'exercice où ils sont passés de 28,22 % à 8,51 % entre octobre 2003 et septembre 2004.

Par ailleurs, les interventions à l'achat de la BRH sur le marché des changes au cours de l'exercice fiscal 2004 ont totalisé 98,8 millions de dollars ÉU (3,64 milliards de gourdes)², en hausse de 38,2 millions de dollars par rapport à 2003. L'objectif poursuivi était, d'abord, de reconstituer les réserves jugées insuffisantes en vertu des programmes économiques et financiers en vigueur et, ensuite, de faire face aux obligations en devises de la banque centrale et du gouvernement, notamment en matière de paiement des arriérés sur la dette externe. En raison du faible niveau de la demande, ces opérations se sont déroulées sans incidence particulière sur le taux de change qui a gardé une quasi-stabilité sur l'ensemble du second semestre.

²Au taux de référence de fin de période (30 septembre 2004)

Graphique 7 position moyenne de réserve
(en millions de gourdes)



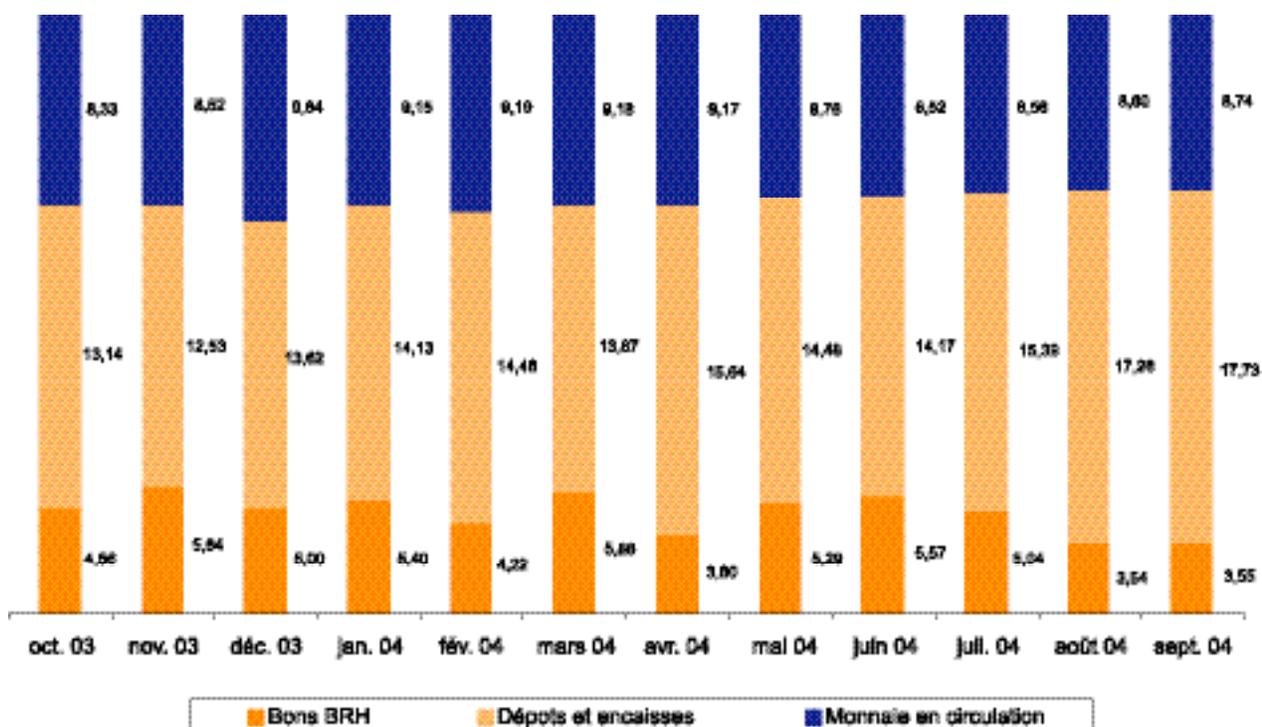
II.2. Les résultats intermédiaires

La progression de la base monétaire, en rythme annuel, s'est établie à 17,63 %, soit un ralentissement de 19 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur, portant le volume de monnaie centrale à 30 981,5 MG. Cette évolution reflète au passif celle des réserves des banques, la principale composante de la base monétaire, et celle de la hausse modérée de la monnaie en circulation dont le rythme d'accroissement ne représente que le dixième de celle de l'exercice écoulé (2,62 % de croissance contre 26,91 % antérieurement).

Au 30 septembre 2004, l'encours des réserves des banques s'est inscrit à 21 252,8 MG, en hausse annuelle de 20,72 % contre 45,22 % à la fin de l'exercice 2002-2003. La décélération au regard de l'exercice précédent traduit l'effet combiné du ralentissement du rythme de progression des dépôts des banques à la BRH de 8,41 points de pourcentage, à 40,42 % et la contraction de l'encours des bons BRH de 20,21 %, qui s'est établi à 3 545,1 MG en fin d'exercice.

A l'actif, la progression modérée de la base monétaire est le résultat du redressement de la situation des finances publiques ayant entraîné une hausse moins accentuée des avances au gouvernement central. Ces dernières, constituant la principale source d'expansion de la base monétaire (contribution de 61,38 %), ont augmenté de 15,63 % pour atteindre 21 578,9 MG contre 23,58 % entre septembre 2002 et septembre 2003. D'autre part, les Avoirs extérieurs, ont progressé de 24,46 %, se fixant à 6 564 MG en septembre 2004. Cependant, contrairement aux exercices précédents, l'accroissement des réserves en dollars libellés en gourdes (42,04%) n'a pas été amplifié par l'effet taux de change, puisque la gourde s'est appréciée.

Graphique 8 La base monétaire et ses composantes
(en milliards de gourdes)

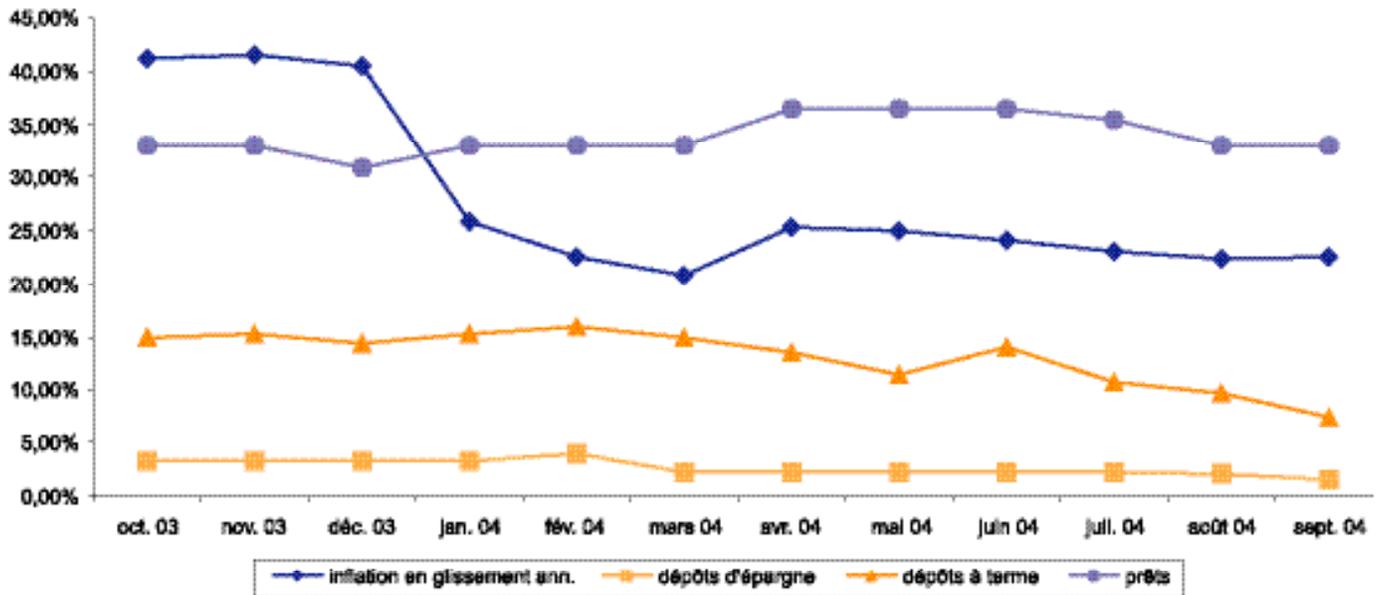


II.3 Les résultats finals

Les taux d'intérêt créditeurs ont été relativement sensibles aux mouvements des taux directeurs. En effet, de 15 % au début de l'exercice, les taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme ont augmenté légèrement à 16 % en février 2004. Avec la baisse graduelle des taux sur les bons BRH, ils se sont repliés progressivement pour tomber à 6,75 % en fin d'exercice. La tendance a été la même pour les taux d'intérêt moyens sur les dépôts d'épargne, qui après s'être inscrits à 3,25 % en début d'exercice, sont passés à 4 % en février 2004, avant de chuter à 1,50 % en septembre 2004.

Les taux d'intérêts débiteurs ont été moins élastiques par rapport à la baisse des taux sur les bons BRH, favorisant un élargissement considérable de la marge d'intermédiation financière des banques, qui est passée de 16,67 % en 2003 à 20,77 %. Ils ont été maintenus stables à 33 % jusqu'en mars 2004 pour augmenter à 36,5 % en avril; ils sont restés à ce niveau jusqu'en juin 2004. L'ajustement à l'effet du relâchement des conditions monétaires s'est effectué trois mois plus tard après la première baisse des taux sur les bons à 91 jours. En septembre 2004, les taux sur les prêts sont retournés au niveau de septembre 2003 et du premier semestre, soit à 33 %.

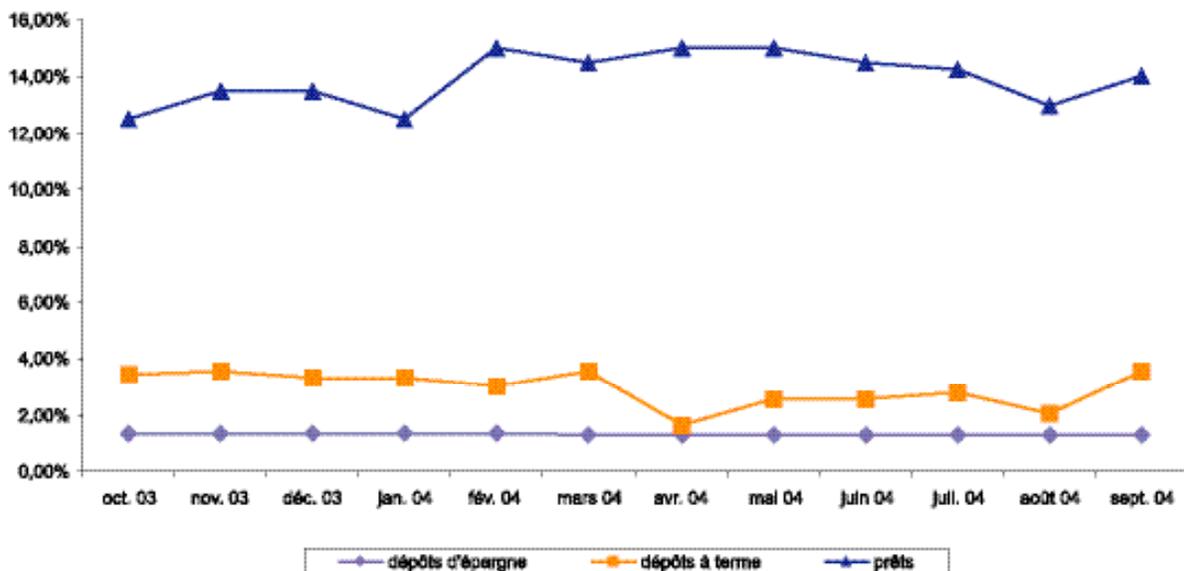
Graphique 9 Taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales
(instruments en dollars ÉU)



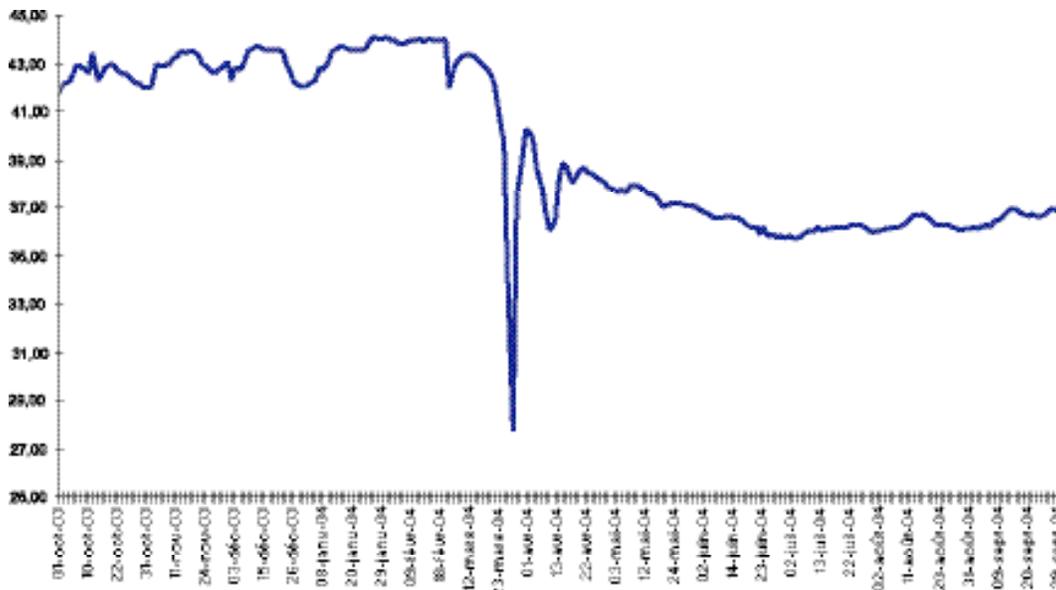
Le comportement des taux d'intérêt sur les actifs en dollars par rapport aux variations des taux sur les bons BRH a été pratiquement le même que celui des actifs libellés en gourdes. De 12,50 % au début de l'exercice, les taux d'intérêt moyens sur les prêts en dollars ÉU ont atteint 15 % sur la période avril - mai 2004, avant de se stabiliser autour de 13,94 % en moyenne mensuelle, pour le reste de l'exercice. Les taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme ont fluctué dans une fourchette de 1,63 % et 3,55 %, et ceux des dépôts d'épargne, entre 1,31 % au premier semestre (sauf un taux de 1,81 % enregistré en février 2004) et 1,30 % d'un mois à l'autre au deuxième semestre.

En définitive, bien que la crise socio-politique ait fortement affecté le déroulement normal de l'activité économique, les efforts déployés par les autorités monétaires et fiscales au second semestre pour favoriser un retour à la stabilisation macroéconomique et respecter les contraintes du programme relais se sont traduits par une meilleure posture budgétaire et ont permis de réduire significativement le taux d'inflation et de stabiliser le taux de change. En effet, après avoir atteint les 40 % en septembre 2003, le taux d'inflation a ralenti de près de moitié pour se fixer à 22,53 %, malgré les différents chocs enregistrés sur les prix des produits alimentaires en particulièrement au mois d'avril. De même, le taux de change est passé de 42,03 gourdes pour un dollar à moins de 37 gourdes.

Graphique 10 : Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales
(instruments en dollars ÉU)



Graphique 11 : Évolution du taux de change
(instruments en dollars ÉU)



II.4. Évolution des agrégats monétaires

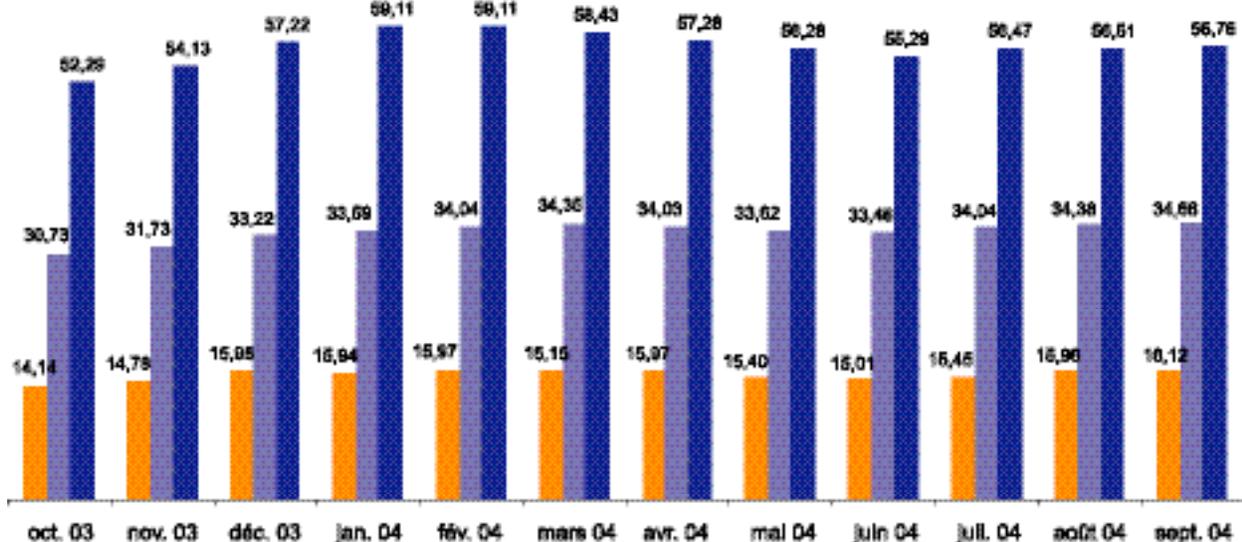
Au cours de l'exercice fiscal 2004, la situation monétaire a été caractérisée par une croissance modérée des principaux agrégats monétaires. Le rythme d'accroissement de M1 s'est ralenti sous l'effet d'une faible progression de la monnaie en circulation. Il s'est établi à 12,34 %, en baisse de 13,66 points de pourcentage par rapport à 2003. En effet, alors que la monnaie en circulation s'était accrue de deux milliards de gourdes en 2003, elle n'a progressé que de 242,5 MG pour s'établir à 8 685,16 MG en 2004, en réponse au repli de l'activité économique et à la contribution décroissante du trésor à la création monétaire. Il en est résulté une atténuation de l'impact de la variation accélérée des dépôts à vue, chiffrés à 7 972,89 MG, soit une hausse de 26,32 % mais un recul en terme réel de 0,63 %, dans un contexte marqué par la diminution progressive du coût d'opportunité de détention de la monnaie d'un semestre à l'autre.

De même, la masse monétaire M2 a progressé de 13,72 %, soit un rythme deux fois moins accéléré que l'exercice précédent. Elle a atteint 34 508,8 MG, équivalant à 24,65 % du PIB, résultat de la hausse modérée de ses deux composantes, M1 et la quasi-monnaie. En effet, malgré la baisse des taux d'intérêt créditeurs, cette dernière est passée de 16 186,5 MG en 2003 à 18 602,75 MG en 2004, sous l'effet de l'augmentation des dépôts d'épargne (7,04 % contre 32,96 %) et des dépôts à terme (27,45 % contre 31,52 %). La taxe d'inflation a porté le niveau réel de ces derniers respectivement à 3 433,66 MG et 2 575,4 MG. Alors que les dépôts à terme réels se sont inscrits en baisse de 15,8 %, contre une hausse de 0,02 % en 2003, les dépôts d'épargne se sont redressés légèrement (0,26 %), après le recul de 1,06 % en 2003. Il faut noter que la structure de la quasi-monnaie s'est légèrement modifiée en faveur des dépôts à terme qui en représentent 42,86 %, contre 38,65 % un an auparavant, bien que les dépôts d'épargne soient restés dominants (plus de 50 %).

Parallèlement, les dépôts en dollars convertis en gourdes ont suivi la tendance généralisée : ils ont augmenté de 2,63 % pour totaliser 22 252,16 MG alors qu'ils avaient quasiment triplé en 2003. Cette hausse moins marquée reflète l'appréciation de la gourde par rapport au dollar, vu que libellés en dollar, lesdits dépôts, évalués à 604,30 millions de dollars ÉU, ont connu une progression accélérée de 17,13 %, contre 11,31 % en 2003.

L'effet conjoint de la croissance modérée de M2 et des dépôts en dollars s'est traduit par un ralentissement marqué de la progression de M3. La masse monétaire au sens large a progressé de 9,10 % par rapport à 2003 pour s'établir à 56 760,96 MG, l'équivalent de 40,55 % du PIB. Ce rythme de croissance est approximativement quatre fois moins élevé que celui enregistré au cours de l'exercice précédent et inférieur de 11,5 points de pourcentage aux projections consignées dans le programme relais signé entre les autorités monétaires et le FMI au début du second semestre. Prévisible à partir de la position budgétaire favorable du gouvernement et du déclin de l'activité économique, cette décélération s'est produite graduellement, la masse monétaire ayant augmenté de 12,30 % au premier semestre pour se contracter de 2,85 % au semestre subséquent.

Graphique 12 Évolution des agrégats monétaires
(en milliards de gourdes)

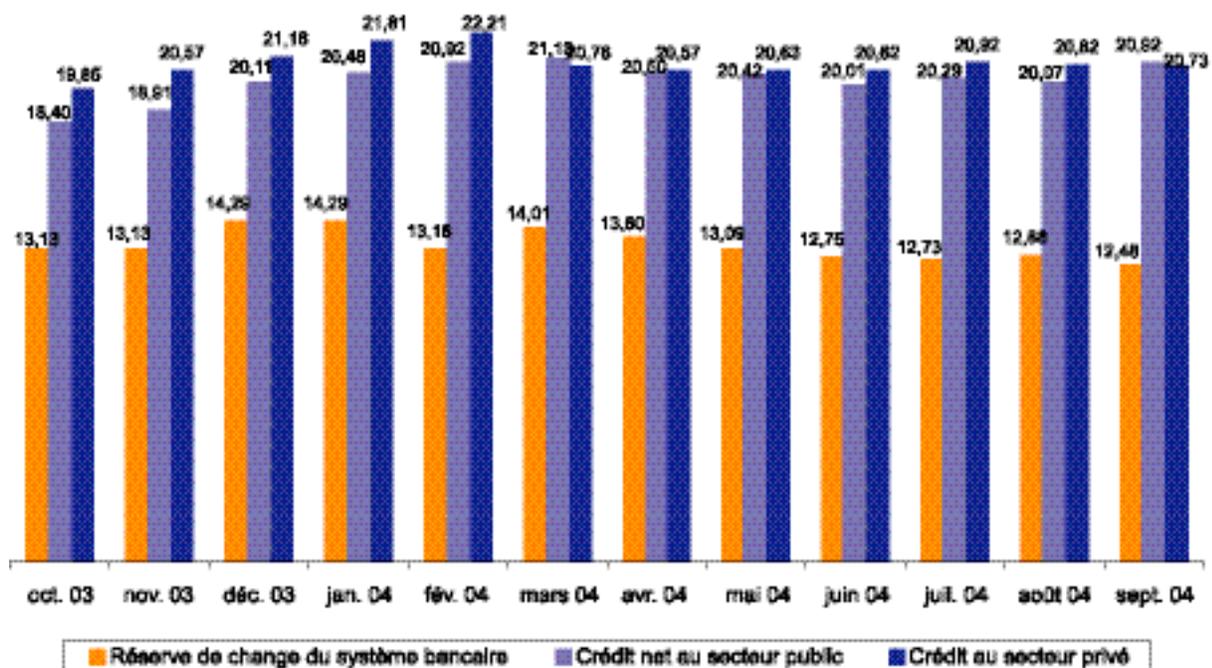


Le taux de dollarisation, exprimé par le ratio des dépôts en dollars sur les dépôts totaux du système bancaire, a reculé de 3,46 points de pourcentage, indiquant un tassement du phénomène, confirmé par la baisse de 2,47 points de pourcentage du ratio des dépôts en dollars sur la masse monétaire au sens large, M3.

II.5. Contreparties de M3 et financement de l'économie

La progression de la masse monétaire au sens large a été induite par l'accroissement des créances sur les agents économiques nationaux contrebalancé par un repli de 6 % des avoirs extérieurs nets du système bancaire contre une hausse de 60,03% en 2003. Cette contraction, qui reflète la baisse des avoirs extérieurs nets des banques créatrices de monnaie de 25,4 %, a été limitée par la reconstitution des réserves nettes de change officielles, lesquelles, évaluées hors dépôts des banques, se sont chiffrées à 2 008,6 MG, en hausse annuelle de 23,18 %.

Graphique 13 Les contreparties de M3
(En milliards de gourdes)



Exprimées en dollars ÉU, cependant, les réserves de change du système bancaire ont totalisé 344,44 millions de dollars, soit 23,76 millions de dollars de plus que l'année précédente. Cette accumulation résulte de l'augmentation des réserves de la BRH qui, hors dépôts des banques, se sont élevées à 54,55 millions de dollars en septembre 2004, montant supérieur à la valeur cible du programme relais susmentionné de 26,55 millions de dollars ÉU. Cette accumulation de réserves a été possible grâce aux interventions de la BRH sur le marché des changes, chiffrées à 98,77 millions de dollars, et à une timide reprise de l'aide internationale ; ce qui a favorisé un accroissement des réserves brutes de change de 24.17 %, tandis que les engagements de la banque centrale envers l'extérieur ont reculé de 3,42 %.

Le crédit intérieur a totalisé 44 077,86 MG, s'inscrivant en hausse de 14,33 % par rapport à 2003. Cette évolution constitue néanmoins un ralentissement au regard de l'accroissement de l'année antérieure (+33,82 %), qui a été induit d'une part par l'amélioration de la performance fiscale au cours du second semestre caractérisé par une baisse de 0,60 % des créances du système bancaire sur le gouvernement central et, d'autre part, par la hausse limitée du crédit à l'économie.

En effet, le rythme de croissance du crédit net au gouvernement central, principale source de création monétaire particulièrement pendant les quatre dernières années³, a ralenti sur l'ensemble de l'exercice à 15,93 %, contre 21,63 % en 2003, l'encours du crédit s'étant stabilisé à 21 242,75 MG. Ce ralentissement provient du fait que les dépôts du gouvernement ont pratiquement doublé contre un accroissement de 22,96 % des créances brutes. De telles créances constituent la seule source d'augmentation du crédit au secteur public qui a augmenté de 2 524,58 MG à 20 939,6 MG, étant donné que les autres entités de ce secteur, notamment les entreprises publiques et les collectivités territoriales, ont remboursé leurs dettes vis-à-vis du secteur bancaire.

Par ailleurs, la dégradation continue de l'environnement des affaires depuis le début du deuxième trimestre de l'exercice a eu une incidence négative sur l'évolution du crédit à l'économie. Le crédit privé, dont la part dans le portefeuille de crédit du système bancaire décroît depuis au moins trois ans, passant de 52,05 % en 2002 à 47,65 % en 2004, s'est chiffré à 21 001,93 MG, soit une faible augmentation annuelle de 9,03 % en termes nominaux, contre 0,64 % en 2003. En termes réels, il a accusé une baisse de 23,91 % en dépit de la baisse de l'inflation. Sa structure est dominée par le crédit en gourdes qui en représente 51,2 % et qui a augmenté de 7,02 %. Le crédit en dollars exprimé en gourdes a pour sa part progressé de 1 033,94 MG pour atteindre 10 248,75 MG, correspondant à une hausse absolue de 59,06 millions de dollars ÉU, ce qui porte l'encours total à 278,33 millions de dollars ÉU, soit 46,06 % des dépôts en dollars.

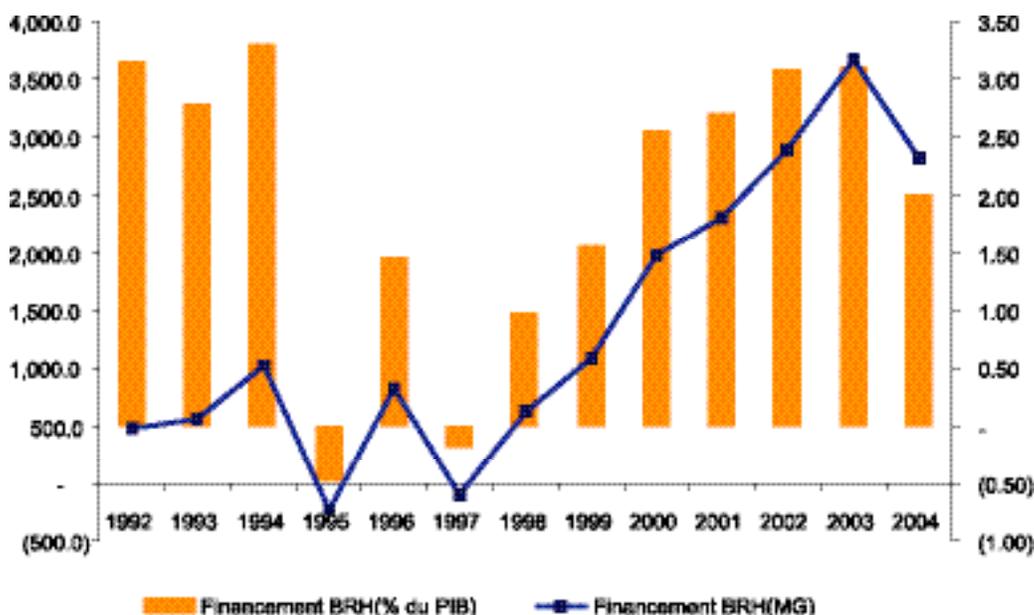
³De 1999 à 2004, le crédit net à l'État a contribué à hauteur de 82,38 % à la base monétaire, contre 8,80 % pour les avoirs extérieurs nets. Son apport a néanmoins diminué, passant d'une moyenne de 87,67 entre 1999 et 2003 à 61,38 % en 2004.

III. FINANCES PUBLIQUES

L'exercice fiscal 2004 a été marqué par des bouleversements socio-politiques qui ont eu un impact négatif sur l'ensemble de l'économie, en particulier sur la politique budgétaire. La mise en oeuvre de cette politique a été réalisée en deux étapes distinctes. Dès le début de l'exercice, les responsables des finances publiques se sont donnés comme objectif de limiter leur besoin de financement à 2 400 MG soit 1,8 % du PIB, dans le cadre du projet de loi de finance 2004 et du programme économique et financier signé avec le FMI pour le premier semestre de l'exercice. Pour atteindre cet objectif, les autorités avaient prévu de réduire le déficit budgétaire de 5,5 % à 2,7 % du PIB en appliquant certaines mesures à caractère fiscal telles que : le maintien du système flexible des prix à la pompe des produits pétroliers, l'élargissement de la base imposable de la taxe sur le chiffre d'affaires, l'augmentation des droits d'accises sur le tabac et l'alcool, et l'amélioration de l'évaluation des importations avant l'expédition des marchandises, avec le concours d'une firme d'inspection. Cependant, la baisse des recettes douanières, observée au cours du premier semestre, liée à la contraction de l'activité économique, et une forte progression des dépenses de fonctionnement, en particulier celles associées à la célébration du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, ont contribué grandement au déficit budgétaire de 1 377,6 MG enregistré dès le premier trimestre. Ceci a occasionné un financement de la BRH de l'ordre de 1 848,8 MG, soit 1,3 % du PIB, représentant plus de la moitié du montant annuel prévu dans le programme financier. Cette situation a persisté tout au cours du premier semestre, avec une nette tendance à la détérioration, qui s'est soldée par un financement monétaire de 2 990,4 MG soit 2,13 % du PIB.

Face à ces résultats, les nouveaux responsables ont entrepris dès les premiers jours du mois d'avril une réorientation de la politique budgétaire, par l'élaboration d'un budget rectificatif. Les objectifs recherchés étaient de limiter le déficit budgétaire du deuxième semestre à 1 200 MG, soit 0,8 % du PIB et de maîtriser les dépenses non prioritaires. La reprise des activités au sein de la douane et de la DGI, préalablement perturbées par des troubles politiques, conjuguée avec la gestion rigoureuse des dépenses, ont rapidement conduit à l'amélioration de la situation des finances publiques. Au mois de septembre 2004, le déficit global a atteint 1 762,50 MG, soit une baisse de 48 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui a permis de ramener le financement de la BRH au gouvernement central à 2 820,10 MG, soit 2 % du PIB contre 2,13 % en 2003.

Graphique 14 Financement BRH du déficit budgétaire
(en pourcentage du PIB et en millions de gourdes)



III.1 Recettes

Au cours de l'exercice 2004, les recettes fiscales sont évaluées à 12 473,9 MG contre 10 503 MG en 2003, soit un accroissement de 19 %. Cette amélioration provient essentiellement des recettes courantes, en particulier des recettes internes et douanières qui accusent respectivement une croissance de 18 % et de 27 % en glissement annuel. Par ailleurs, des mesures spécifiques destinées à élargir l'assiette fiscale ont aussi contribué à cette hausse. Ces dernières comprennent le renforcement du recouvrement des recettes et la modification du mode de tarification de certains droits et taxes qui sont désormais établis sur une base ad valorem de la manière suivante : droits d'accises sur le tabac 12 %, sur les alcools 5 %, sur la bière 4 % ; l'établissement de l'acompte à 2 % et la généralisation des frais de vérification à 5 %. Au 30 septembre 2004, le taux de pression fiscale est passée de 8,8 % à 8,9 %.

Tableau 2 : Évolution de la structure des recettes en pourcentage

	2002	2003	2004
Recettes totales	100,0	100,0	100,0
Impôts directs sur le revenu et les bénéfices	19,1	17,7	22,3
Particuliers	9,9	8,9	4,6
Sociétés	7,1	6,4	14,4
Acompte	2,1	2,3	3,3
Impôts indirects à la consommation	65,0	66,8	65,6
TCA	31,3	32,1	27,4
TCA sur importations	22,9	24,1	19,9
TCA interne	8,4	8,0	7,5
Accises	6,9	8,3	9,9
Recettes douanières	26,8	26,4	28,3
Autres	15,9	13,6	12,1

Au cours des trois dernières années, la structure des recettes fiscales n'a pas subi de grands changements dans la mesure où le poids des impôts indirects demeure prépondérant. Toutefois, il convient de souligner quelques évolutions notables:

- La part des impôts directs sur le revenu et les bénéfices est passée de 17,61 % à 22,28 %, en raison de la progression des rubriques "Impôts sur les sociétés" et "Acompte" alors que l'impôt sur le revenu des particuliers a régressé presque de moitié.
- La baisse du poids de la taxe sur le chiffre d'affaire (TCA) de 32,11 % à 27,41 %, compte tenu du recul de ses composantes externe et interne, passant respectivement de 24 % à 19,89 % et de 8,02 % à 7,52 %.
- L'augmentation de la part des accises dans les recettes totales à 9,88 % et celle des recettes douanières à 28,28 %.

Recettes Internes

En dépit d'une forte contraction de l'économie de l'ordre de 3,80 % au cours de l'année fiscale 2004, les recettes internes ont progressé de 18 % pour atteindre 8 778 MG à la fin de l'exercice. Ce résultat représente un dépassement de 8,7 % par rapport aux prévisions du budget rectificatif⁴. On peut attribuer cette performance à la progression de toutes les composantes de cette rubrique par rapport à l'exercice précédent : 40 % de l'impôt sur le revenu, 9 % de la taxe sur le chiffre d'affaires et 48 % des droits d'accises.

La croissance de la TCA peut être attribuée exclusivement à l'augmentation des recettes au niveau de la TCA interne de 11,39 % par rapport à l'exercice 2002-2003 étant donné que la TCA sur les importations a baissé de 0,09 %. Cette évolution de la composante interne de la taxe sur le chiffre d'affaires peut s'expliquer par :

- L'application de mesures administratives visant à encourager les contribuables à effectuer la déclaration de la TCA.

⁴ Pour la définition de ce terme, voir le glossaire en support à ce rapport.

- La récupération par la DGI des redevances payées à la Conatel par des compagnies privées de télécommunications et des produits de la taxation d'office de ces dernières après vérification des états financiers.

L'augmentation de 40 % de l'impôt sur le revenu en glissement annuel est due à une forte progression de 168,5 % de l'impôt sur les sociétés, étant donné que l'impôt sur le revenu des particuliers a régressé de 38,5 %. L'établissement de l'acompte à 2 % sur la valeur en douane de toutes les importations a aussi contribué à l'amélioration des recettes de cette rubrique ; les revenus de l'acompte sont passés de 245,2 MG en 2003 à 403,9 MG en 2004, soit une progression de 64,7 %. De plus, certaines mesures d'accompagnement prises par la Direction Générale des Impôts telle que la prolongation du quitus fiscal des entreprises ont facilité :

- Le règlement des redevances des entreprises envers le fisc, en particulier les institutions bancaires qui ont pu déposer leurs états financiers à l'UGCF⁵ au mois d'avril 2004.

- La récupération des arriérés d'impôt sur le revenu prélevé à la source par certaines institutions publiques.

Les droits d'accises, totalisant 1 231,7 MG, ont augmenté de 48 % par rapport à l'exercice précédent, mais ont accusé un écart négatif de 240,6 MG par rapport au budget initial et de 85,6 MG par rapport au budget rectificatif. L'accroissement significatif des droits d'accises est attribuable non seulement au maintien du système flexible des prix à la pompe des produits pétroliers mais aussi à la majoration des taux désormais établis sur une base ad valorem pour le tabac et les produits alcoolisés. Au cours de l'exercice 2004, la structure des prix des produits pétroliers a subi quinze modifications dont cinq ajustements à la baisse. Les ratios des revenus perçus (impôt, taxe et droits) sur les prix à la pompe des différents produits, à l'exception de la gazoline 95, ont enregistré pour le présent exercice une diminution, contrairement à l'exercice antérieur où ils avaient augmenté de manière significative. De septembre 2003 à septembre 2004, ces ratios ont donc connu une baisse de 37,91 % à 37,82 %, de 19,23 % à 12,20 % et de 9,01 % à 6,36 %, respectivement pour la gazoline 91, le gasoil et le kérosène, mais une augmentation de 36,61 % à 36,78 % pour la gazoline 95. Quant au manque à gagner fiscal, il a diminué, passant de 461,2 MG en 2003 à 117,1 MG en 2004.

Recettes Douanières

En dépit d'une appréciation du taux de change de 12,38 %, les recettes douanières, totalisant 3 527,6 MG sur l'ensemble de l'exercice, ont augmenté de 27 %, grâce à une progression de 6 % des importations et à un relèvement des frais de vérification à 5 %. La hausse de ces recettes s'est réalisée sous l'impulsion conjointe des droits de douane et des frais de vérification, avec des progressions respectives de 27 % et de 39 % par rapport à l'exercice précédent.

Il faut noter que la part des recettes douanières dans les recettes courantes est passée de 26 % à 30% au second semestre de l'exercice, suite à l'adoption de mesures par la nouvelle administration, à partir du mois d'avril, en vue de la réduction de la fraude, de la sous-évaluation en douane en particulier, et de l'élimination des franchises accordées en dehors de la loi. Les recettes douanières (28,27 % des recettes courantes) sont constituées principalement à 50,10 % des droits de douane et à 41,50 % de frais de vérification.

Performance Institutionnelle

Les recettes perçues par l'UGCF ont enregistré une hausse de 41,77 % et l'apport de cette institution au total des recettes internes a atteint 33,94 % contre 29,31 % en 2003. La participation de l'Administration Générale des Douanes aux recettes internes a diminué de 48,93 % à 48,06 %, en raison de la baisse significative du rythme de croissance des revenus collectés par cette institution. Cette contribution est passée de 3 333,3 MG à 4 009 MG, soit une croissance de seulement 20,27 % contre 30,51 % en 2003.

Tableau 3 : Recettes internes par institution
(en millions de gourdes)

	Encours 2002-2003	% du Total des Recettes	Encours 2003-2004	% du Total des Recettes	Variation encours (%)
Bureau Central	651.24	9.56	731.55	8.77	12.33
UGCF	1,996.85	29.31	2,830.89	33.94	41.77
Douane	3,333.25	48.93	4,008.96	48.06	20.27
Autres	831.42	12.20	770.13	9.23	-7.37
Total	6,812.76	100.00	8,341.52	100.00	22.44

⁵ l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal

Par ailleurs, les recettes collectées par le bureau principal de la DGI et les différentes directions régionales ont progressé de 12,33 %, pour atteindre 731,6 MG. Elles représentent 8,77 % du total des recettes internes, en baisse de 0,79 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. Le meilleur point de perception reste la douane, avec une part de 48,06 %.

III.2 Dépenses

Au cours des six premiers mois de l'exercice, l'exécution des dépenses, à défaut de budget sanctionné par le parlement, a été réalisée dans le cadre des prévisions établies dans le projet de loi de finances 2004. Cependant, un budget rectificatif a été élaboré au cours du mois d'avril 2004 en vue d'une meilleure réallocation des ressources et d'un contrôle rigoureux des dépenses publiques pour le reste de l'exercice. Sur l'ensemble de l'exercice, les dépenses ont totalisé 17 164,9 MG, soit une augmentation de 21 % en glissement annuel et une baisse de 9 % par rapport au budget rectificatif. Les dépenses courantes occupent une place prépondérante dans les dépenses totales, soit 73,5 % et 84,4 % respectivement pour les premier et second semestres de l'exercice, tandis que le poids des dépenses d'investissement est passé de 26,50 % à 15,60 % du premier au second semestre.

Pour l'exercice 2004, la structure des dépenses publiques était répartie comme suit : 79 % des fonds alloués aux obligations courantes et 21 % aux projets d'investissement contre 72 % et 28 % en 2003.

Dépenses Courantes

Les dépenses courantes s'élèvent à 13 507,9 MG, soit une croissance de 32 % en glissement annuel, avec une moyenne mensuelle de 1 125,7 MG contre 851,8 MG pour l'exercice antérieur. Cette expansion des dépenses courantes résulte de la croissance significative de toutes ses composantes : les dépenses sur biens et services affichent une hausse de 22 % en glissement annuel, les paiements d'intérêts sur la dette interne et externe augmentant de 234 % et finalement les transferts effectués par le Trésor Public enregistrent une hausse de 157 %. Cependant il faut noter le contraste marquant la gestion et l'exécution de ces dépenses au cours des deux semestres de l'exercice :

- La moyenne mensuelle des dépenses courantes au premier semestre a atteint 2 187,1 MG contre 2 315,5 MG pour le second.
- La masse salariale est passée de 1 809,1 MG à 2 333,5 MG du premier au deuxième semestre, traduisant une augmentation de 524,4 MG.
- Le paiement d'intérêts effectué au titre de la dette interne au second semestre, totalisant 360 MG, représente le triple de celui enregistré entre octobre et mars 2004.
- Les subventions et transferts courants ont considérablement augmenté au cours du second semestre, lesquels ont crû de 95 % de leur montant enregistré au cours de la première période. Ces dépenses ont été surtout engagées pour pouvoir venir en aide aux entreprises victimes des violences de février 2004, secourir les populations sinistrées et indemniser les militaires démobilisés.

En ce qui concerne la gestion de la masse salariale, les responsables du gouvernement de transition ont maintenu la même politique puisque les nouvelles nominations et intégration sont restées sujettes aux cessations survenues au sein de la fonction publique en vue d'en contrôler l'effectif. Par ailleurs, cette politique a été renforcée par un programme de recensement des cadres de la fonction publique. Malgré un ajustement de 33 % effectué à partir du mois de juillet 2004, la croissance de la masse salariale s'est établie à 12 % sans dépasser la limite de 20% fixé dans le budget 2004. Cet ajustement s'inscrit dans le cadre d'une politique délibérée des nouveaux responsables de l'état visant à compenser partiellement la baisse du pouvoir d'achat, accumulée sur plusieurs exercices.

Gestion des comptes courants

L'usage des comptes courants dans le système de gestion des dépenses publiques en Haïti a commencé bien avant les années 70. A côté des paiements directs effectués à partir des chèques du Trésor, ces comptes sont généralement utilisés pour encaisser les fonds propres générés par les activités des Institutions publiques ainsi que pour honorer les engagements qui ne peuvent souffrir de délais, ou du moins doivent être exécutés à très brève échéance. Cependant, malgré les différents avantages offerts par leur utilisation, tels que le traitement rapide des dossiers urgents, l'usage abusif de ces comptes laisse supposer qu'une part très importante des dépenses publiques échappe au contrôle des autorités budgétaires et financières.

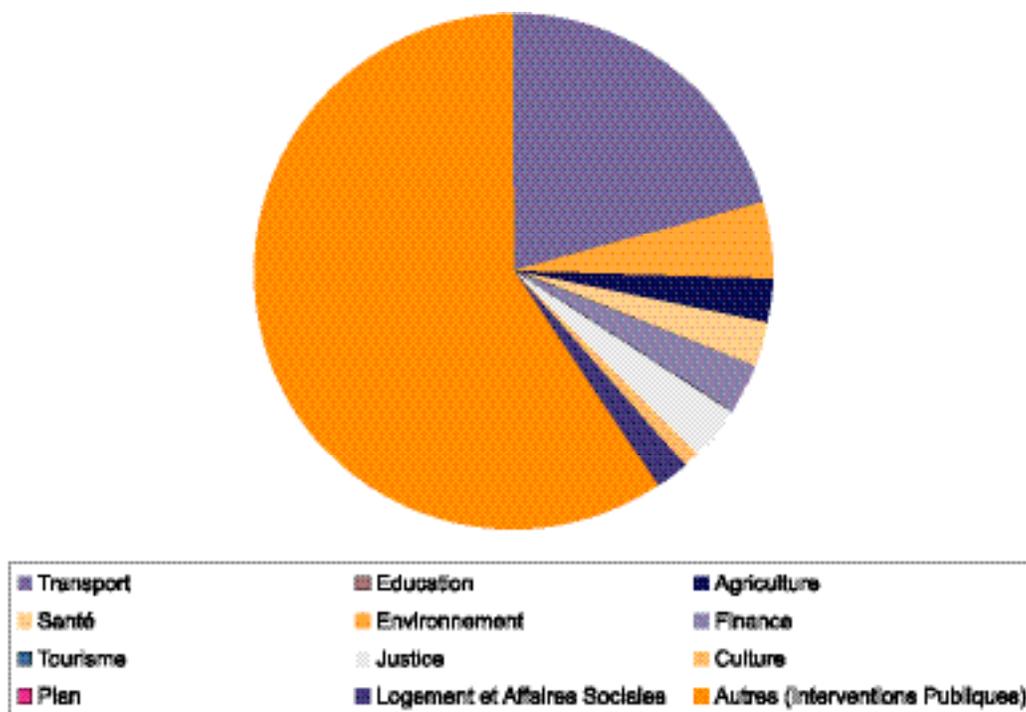
Au fil des ans, le poids des dépenses en comptes courants dans le total des dépenses publiques n'a cessé d'augmenter : de 18 % en 1998, il a atteint 58 % en 2003. A partir de l'exercice 2003-2004, compte tenu des exigences du programme financier visant à mesurer l'importance des dépenses en comptes courants de manière à éviter leur prolifération, il a été décidé de ventiler l'ensemble des opérations effectuées par virements. Ainsi, il a été constaté pour cet exercice que 29 % des virements ont été effectués aux comptes courants des différents ministères et autres entités du gouvernement. Le solde restant a été utilisé pour payer les fournisseurs (61 %) et pour alimenter les comptes des projets(10 %).

Par ailleurs, le volume des transactions effectuées par virements aux comptes courants avait atteint au mois de mars 2004 un montant de 1 723,9 MG, soit 22 % des dépenses programmées hors salaires et dépenses de capital. Cependant pour le semestre avril - septembre 2004, ce ratio a été réduit à seulement 2 %, soit 0,30 % en moyenne par mois en vue de respecter les plafonds trimestriels fixés par le programme financier, lesquels correspondent à 15 % à la fin du mois de juin et à 10 % à la fin du mois de septembre 2004.

Dépenses d'investissement

Les dépenses de capital ont affiché un recul de 7 % par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 3 657 MG. Elles représentent près de 21 % des dépenses publiques contre 27 % au cours de l'exercice antérieur. De ce montant, 20,93 % ont été alloués à la réhabilitation des routes et des rues de plusieurs villes du pays; 4,51 % ont été consacrés au secteur éducatif pour l'entretien des écoles publiques, le fonctionnement du programme scolaire(cantine et subvention d'ouvrages) et la campagne d'alphabétisation. De plus, 3,28 % ont servi au renforcement du système judiciaire. Le secteur du logement en a absorbé 1,73 % tandis que le secteur de la santé a représenté 2,72 % du total.

Graphique 15 Investissements par secteurs 2003-2004



III.3 Financement

Les opérations financières du gouvernement central se sont soldées par un déficit global de 1 762,50 MG, en baisse de 48 % par rapport à l'exercice 2002-2003. En raison de l'absence, encore cette année, de l'aide externe en appui au budget, le financement de ce déficit a été assuré totalement par la BRH pour un montant de 2 820,10 MG. L'écart constaté entre le financement total et le financement monétaire a servi à rembourser les créances de l'État sur les autres banques du système (131,2 MG) et les prêts externes de l'État garantis par la BRH. Contrairement à 2003, le niveau du financement externe a été négatif vu que les débours consentis au titre du service de la dette externe sont amplement supérieurs aux dons mobilisés, qui ont baissé de 149,8 MG pour se chiffrer à 21 MG. Quant au financement monétaire, il est structuré de la manière suivante :

- A la fin de septembre 2004 les créances brutes de la BRH sur l'État accusent une progression de 4630,58 MG, plus qu'en 2003 ou en 2002. Signe évident que l'État a été déficitaire encore cette année.
- Les dépôts de l'État auprès de la BRH sont en hausse de 1713,63 MG à la fin de septembre 2004, c'est plus de 7 fois l'augmentation observée en 2003, alors qu'en 2002 ils avaient baissé. Les comptes spéciaux du gouvernement central, en baisse de 95,94 MG contre 108,5 en 2003 et 48,6 en 2002.

Tableau 4 Évolution du déficit du gouvernement central financé par la BRH
(en millions de gourdes)

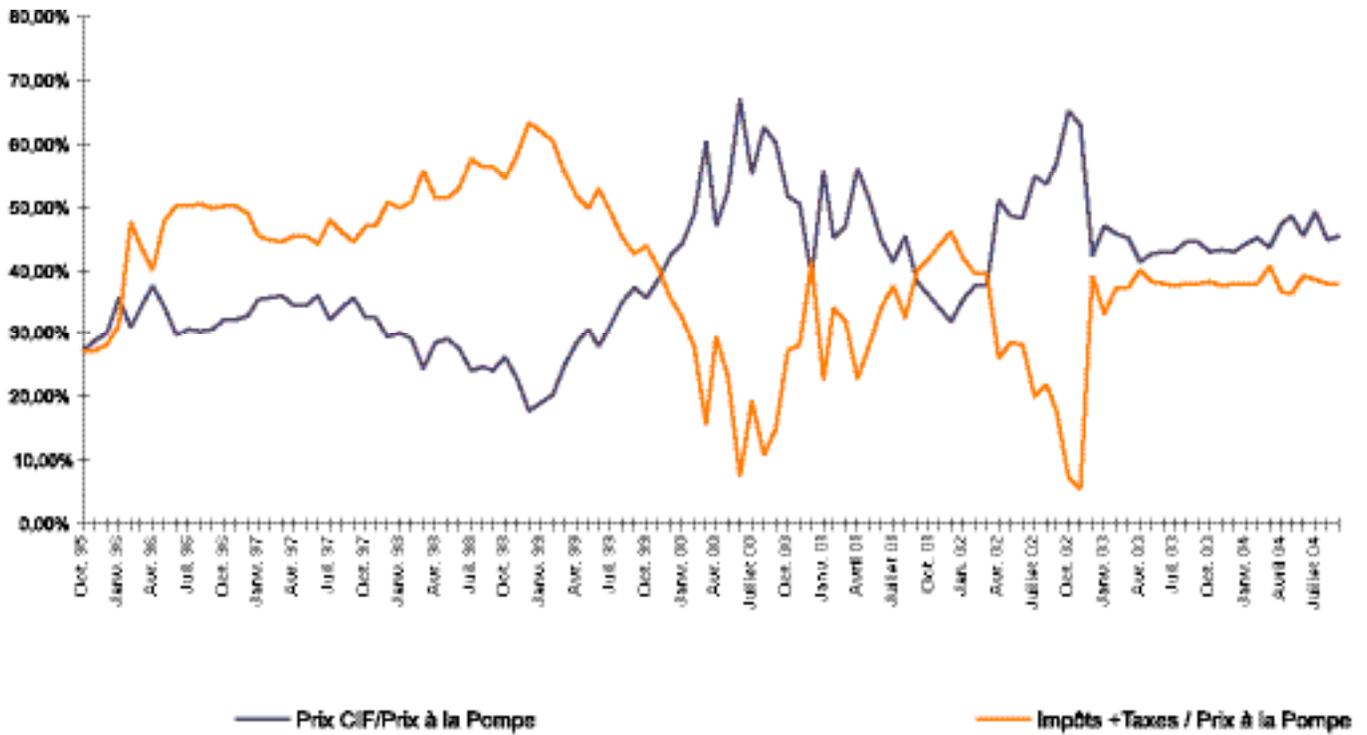
Rubriques/Exercices	2001/02	2002/03	2003/04
1. Créances brutes de la BRH sur le trésor	-2 420,48	-3 888,61	-4 630,58
2. Dépôts de l'État	-18,82	223,82	1713,63
3. Comptes spéciaux	-48,81	-108,52	85,84
4. Autres créances, y compris arriérée d'intérêts	-403,59	104,01	1,01
5. Créances brutes ajustées	-2 891,50	-3 669,30	-2 820,1
Financement du déficit	2 881,50	3 868,30	2 820,1

Évaluation du programme financier

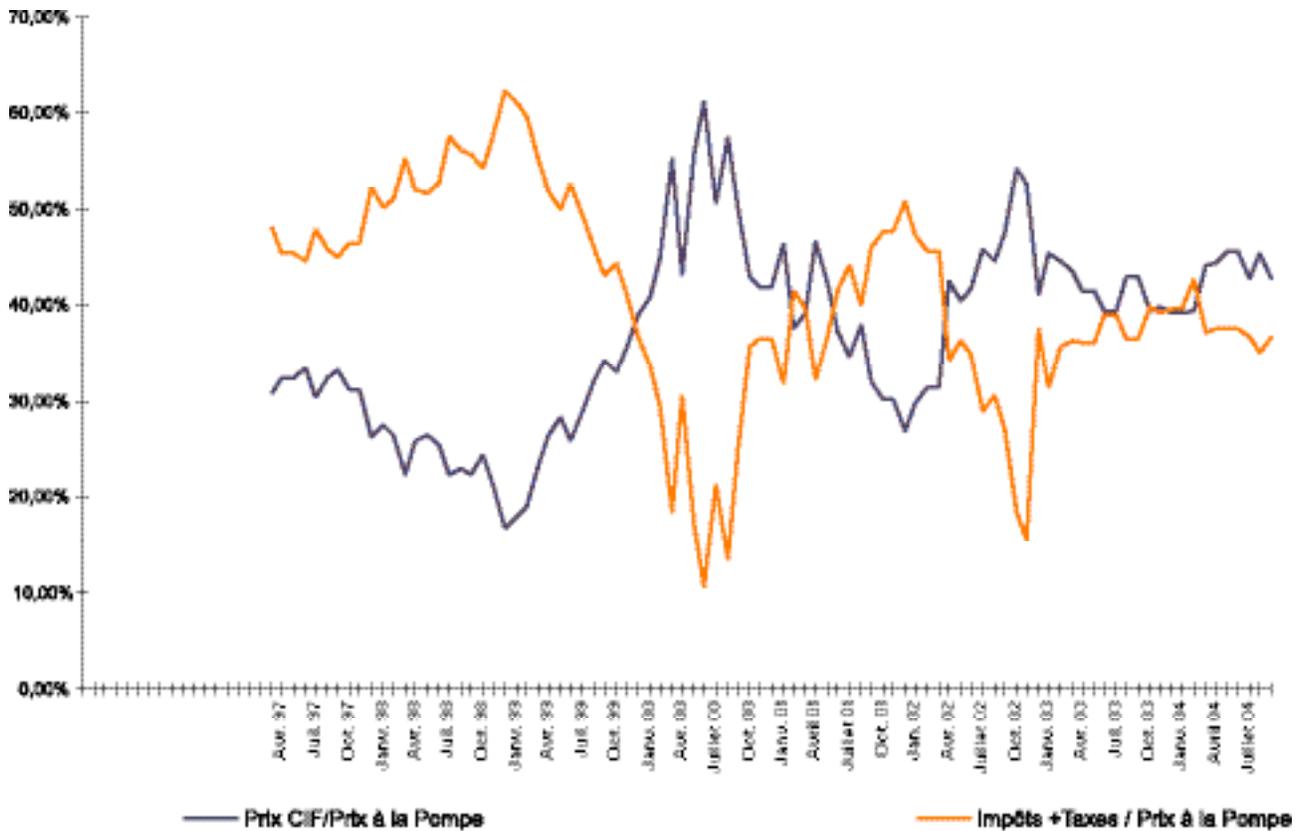
En dépit du dérapage du programme négocié avec le FMI pour le premier semestre de l'exercice, les nouvelles autorités fiscales et monétaires ont pu parvenir à des résultats encourageants quant au respect des critères quantitatifs du programme relais pour le second semestre. Les résultats affichés à la fin de cette période montrent que les recettes ont dépassé le plancher prévu de 15,44 % soit un montant de 954 MG et les dépenses ont dépassé l'objectif visé de 20 %. Quant au crédit net de la BRH au gouvernement central, il a été réduit de 8 %, passant de 21 835 MG à 20 739, ce qui traduit non seulement un remboursement de créances de 96 MG de la part du gouvernement central par rapport au mois de mars 2004, mais aussi un renoncement à un financement de 1,3 MG de la banque centrale.

Graphique 16 Évolution de la part relative du prix CIF et des impôts et taxes dans le prix à la pompe

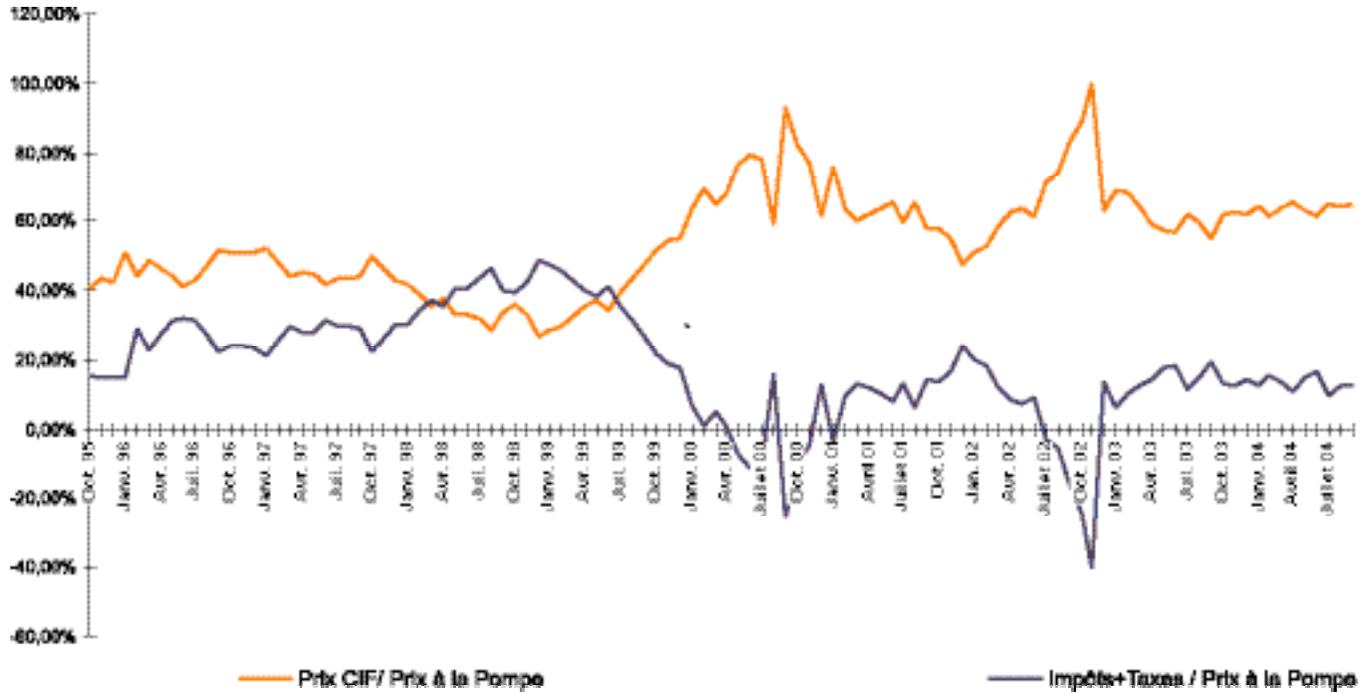
(16.a. Gazoline 91)



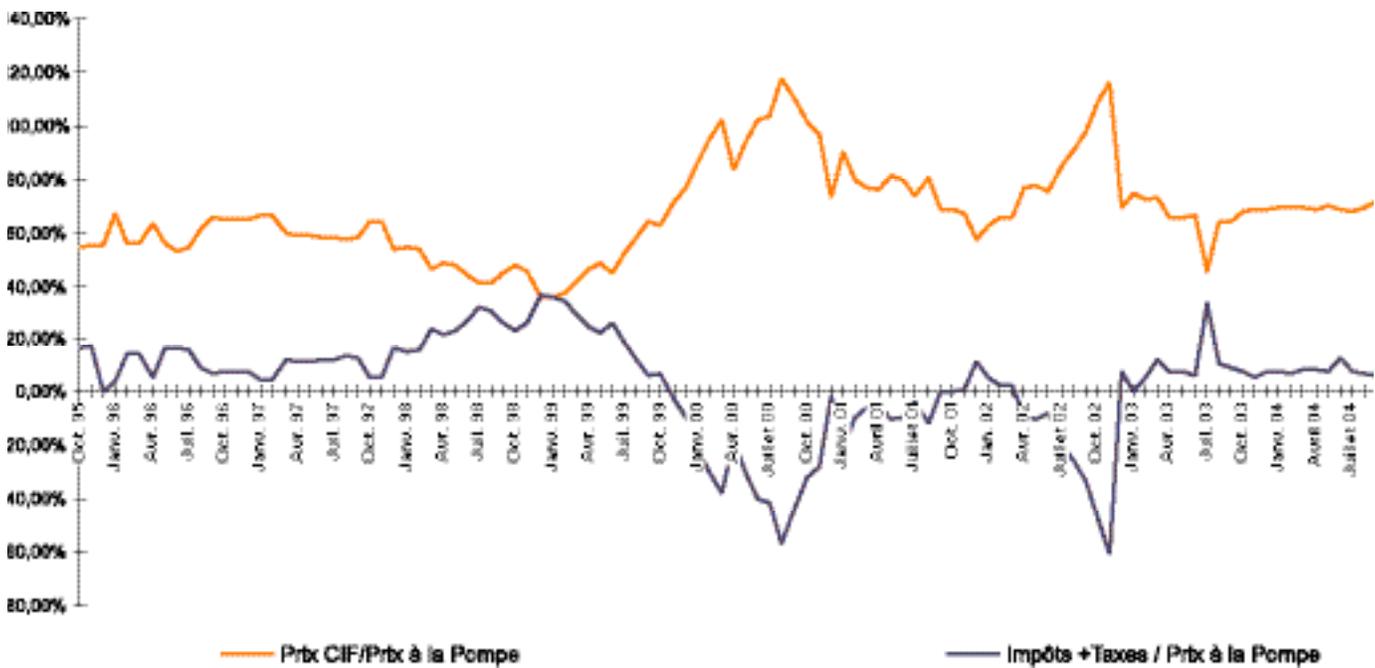
(16.b. Gazoline 95)



(16.c. Gasoil)



(16.d. Kérozène)



IV LA BALANCE DES PAIEMENTS

L'année fiscale 2003-2004 a été sans conteste une année d'incertitudes du fait d'un premier semestre ponctué de scènes de pillage et d'incendie, notamment, les mises à sac de maisons de commerce, les destructions d'équipements qui ont mis à mal les capacités industrielles alors que l'activité commerciale au cours du second semestre est demeurée en berne⁶. Cette situation a affecté négativement l'économie d'autant que les perspectives économiques à court terme se trouvaient troublées avec le passage des tempêtes tropicales Ivan et Jeanne ravageant trois de nos départements.

L'effort de reconstruction comme tous les autres défis posés par un développement durable, va nécessiter un accroissement à terme des importations et exiger beaucoup de capitaux pour la remise en selle de l'économie. À court et à moyen terme des contraintes de divers ordres vont cependant peser sur l'évolution de la balance des paiements.

Tableau 5 Résumé de la balance des paiements d'Haïti
(en millions de dollars EU)

	2001	2002	2003	2004
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-133,87	-88,94	-44,90	-27,25
Biens et services	-873,96	-828,93	-948,62	-1008,57
Crédit	444,87	421,10	488,37	510,24
Débit	-1318,85	-1250,03	-1416,99	-1518,81
Biens	-750,22	-705,99	-782,87	-805,09
Crédit	305,22	274,43	333,16	377,69
Débit	-1055,44	-980,42	-1116,03	-1182,78
Services	-123,76	-122,94	-165,75	-203,48
Crédit	139,65	146,67	135,21	132,55
Débit	-263,41	-269,61	-300,96	-336,03
Revenus nets	-0,47	-13,67	-14,28	-11,92
Transferts courants	748,58	753,66	918,00	993,24
Crédit	768,58	775,66	948,00	1032,24
Débit	-19,00	-22,00	-30,00	-39,00
B. COMPTE DE CAPITAL	*	*	*	*
C. COMPTE D'OPERATIONS FINANCIERES	85,41	-4,14	-48,48	13,71
Investissements directs	4,40	5,70	13,80	5,90
Autres Investissements	81,01	-9,84	-62,26	7,81
Secteur des Administrations publiques (net)	3,86	-25,81	22,12	-14,24
Secteur bancaire (net)	14,88	3,37	-48,78	23,05
Secteur non bancaire (net)	61,00	12,00	-40,00	-5,00
Autres avoirs et engagements (nets)	1,27	0,60	4,40	4,00
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	46,06	12,54	85,17	48,95
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	-2,39	-80,54	-8,19	35,41
E. FINANCEMENT	2,39	80,54	8,19	-35,41
Avoirs de réserve 1/	-4,98	49,00	25,15	-50,01
Utilisation des crédits et prêts du FMI	-4,20	3,28	-14,87	-6,70
Autres Engagements 2/	1,12	0,10	0,87	3,91
Variation des Arriérés de paiement 3/	10,45	28,16	-2,96	17,39

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH)
Banque des Règlements Internationaux (BRI)

(P) : Données provisoires

1/ Variation des avoirs de réserve bruts

Le signe (-) signifie une augmentation

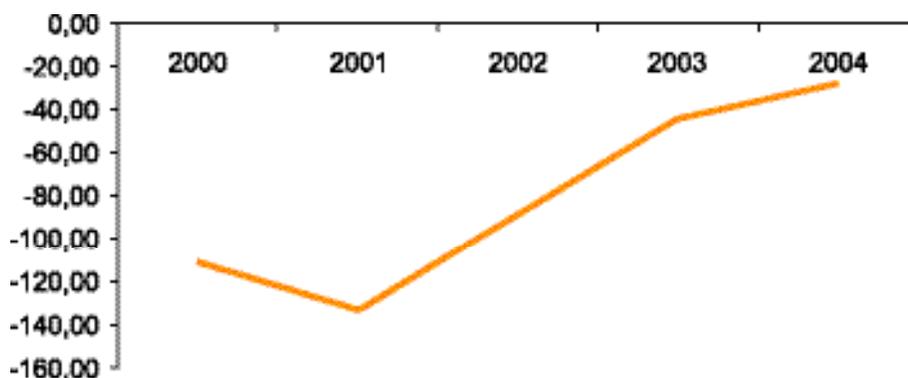
2/ Engagements à court terme envers les Organisations financières Internationales

3/ Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

⁶Cinq entreprises engagées dans la production de vêtements étaient en grande difficulté (perte des équipements et mise à sac des locaux de production). Ce qui a occasionné une perte de 700 à 800 emplois. Baisse des importations de produits alimentaires par rapport aux pertes subies par beaucoup d'importateurs lors des derniers événements.

Le cap de la nouvelle politique économique instaurée en avril 2004 amènera la stratégie à se focaliser sur le redressement de la situation et le retour à un cadre macro-économique stabilisé, en parfaite harmonie avec les accords passés avec le Fonds monétaire international (FMI). Une baisse importante du financement du déficit de l'État par les autorités monétaires s'ensuivra. La hausse des transferts privés aidant, l'offre de devises devenue excédentaire rendra possible pour la Banque centrale l'ajout de 50 millions de dollars ÉU à ses réserves sans engendrer d'effets perturbatoires sur le taux de change. Soutenue par des entrées de capitaux et une amélioration du compte courant la balance des paiements, qui n'avait rien connu de tel depuis quatre ans, est devenue globalement positive pour l'exercice fiscal 2003-2004.

Graphique 17 Solde des transactions courantes
(en millions de dollars ÉU)



IV.1 Les transactions courantes

Le solde des transactions courantes s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, passant de -44,90 à -27,25 millions de dollars ÉU. Cette amélioration est due principalement à l'évolution plus rapide des transferts privés (+9 %) que des importations.

Solde des biens et services

Le déficit du solde des Biens et Services s'est creusé de 7 %. Le commerce des marchandises s'est soldé par un déficit de 805,1 millions de dollars ÉU et celui des services a affiché un déficit de 203,48 millions de dollars, d'où la dégradation du compte Biens et Services, dont le déficit est passé de 948,82 millions en 2003 à 1008,57 millions de dollars EU en 2004. Au fait, le volet services a accusé une baisse des recettes jumelée à une augmentation des dépenses : l'arrivée tant souhaitée d'un plus grand nombre de touristes en marge des festivités de 2004, ne s'est pas produite.

Le taux d'ouverture de l'économie, calculé par la somme des importations et des exportations de biens et services rapportée au PIB nominal, est passé de 0,63 en 2003 à 0,57 en 2004 en raison d'une croissance du PIB nominal plus élevé (17 %) ⁷ que celle du commerce extérieur de biens et services.

A noter une amélioration couverture des importations par les exportations. Sous l'effet d'un accroissement plus marqué des exportations par rapport aux importations, le ratio de couverture est passé de 33,01 % en 2003 à 33,59 % en 2004.

Balance commerciale

Le déficit de la balance commerciale a atteint 805,09 millions de dollars, en hausse de 2,83 % par rapport à 2003, malgré une progression de 13,3 % des exportations. Cette croissance n'a pas été suffisante pour réduire le déficit à cause du poids des importations (75,95 % en 2004) dans le commerce extérieur de marchandises. En 2003 le déficit s'était aggravé de 11 %. A l'évidence, le pays consomme globalement plus qu'il ne produit, et puise dans les transferts les moyens de soutenir ce déficit chronique dans son commerce extérieur.

⁷A considérer qu'en 2003-2004 le PIB non corrigé de l'inflation a fait un bond de 17 % tandis que le PIB corrigé de l'inflation s'est inscrit en baisse de 3.8.

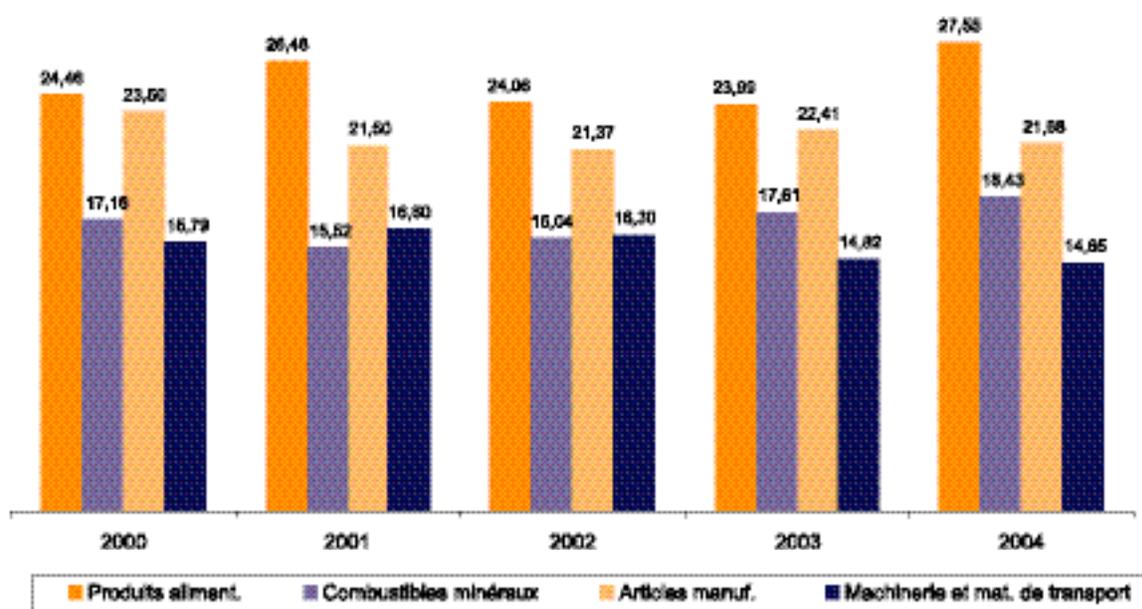
Importations

La structure des importations en valeur révèle, au premier chef, le poids des produits alimentaires, des combustibles et minéraux⁸, des articles manufacturés et des machines et matériels de transport. En 2004 ces groupes de produits ont eu des taux de croissance respectifs de 22 %, 11 %, 3 % et 5 %. A signaler la croissance de la valeur des importations de produits pétroliers qui a résulté de la hausse du prix international du baril de pétrole évoluant de 38,45 dollars EU en moyenne en 2003 à 45,74 dollars en 2004. En volume les importations de produits pétroliers ont chuté de 6 %.

La forte augmentation de la valeur des importations de produits alimentaires est intervenue surtout au troisième trimestre 2003-2004, quand les importateurs ont estimé que le moment était venu de reconstituer les stocks, une fois passée la période politiquement tourmentée octobre 2003-mars 2004. En valeur les importations des produits alimentaires se trouvaient dopées par la hausse du prix du riz sur le marché international.

Quant à l'augmentation des importations d'articles manufacturés, elle s'est reflétée dans le chiffre des réexportations et avait donc pour facteur déterminant plutôt la relance du secteur de la sous-traitance, que la demande intérieure.

Graphique 18 Parts relatives des principales importations
(en pourcentage du total)



Exportations

Malgré les perturbations socio-politiques en début d'exercice, la valeur brute des exportations a augmenté de 13,3 % pour atteindre 377,7 millions de dollars EU, principalement en raison de la performance du secteur de l'assemblage. De ce montant, 195 millions représentaient des réexportations. Les exportations nettes⁹ sont passées de 163,6 millions de dollars en 2003 à 179,2 millions en 2004, soit une croissance de 10 %.

L'évolution des articles manufacturés, avec leur poids relatif de 70 % dans le total des exportations a reflété le regain de vigueur du secteur de l'assemblage. Leur performance attestée par un taux de croissance de 15,12 % sur 2003 est imputable à la reprise des commandes en provenance des Etats-Unis et aux nouveaux investissements dans les zones franches qui approvisionnent le marché nord-américain.

⁸constitués majoritairement de produits pétroliers

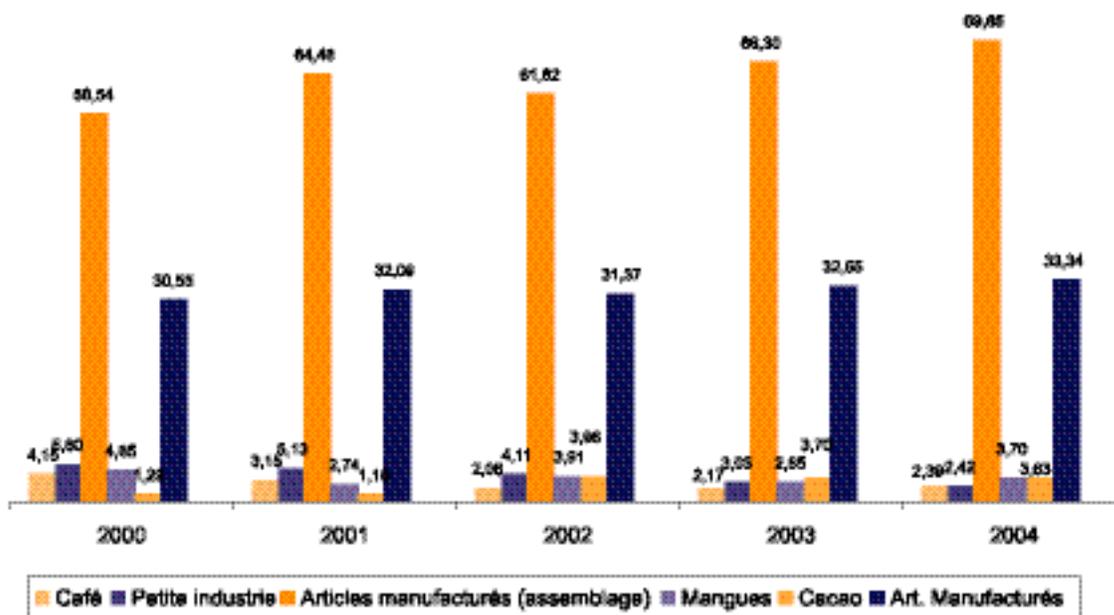
⁹Valeur ajoutée des exportations

Les exportations de café ont atteint 4,3 millions de dollars ÉU, soit une avance de 21 % sur l'exercice 2003. Leur progression continue d'être entravée par l'expansion de la consommation nationale de café ainsi que par une moindre rentabilité des exportations à cause du recul des cours du café sur le marché mondial.

Les exportations de cacao ont progressé de 4 %, soit un net ralentissement au regard de la forte croissance enregistrée dans les années 2002 et 2003. Quant aux exportations de mangues, après avoir reculé en 2003 suite à la mauvaise récolte, elles ont connu une croissance appréciable de 42,27 %.

Les exportations d'huiles essentielles ont totalisé 5,9 millions de dollars, en hausse de 15 % par rapport à 2003, tandis que celles de pite et ficelles ont baissé pour se chiffrer à environ 60 % du niveau de 2003, où elles avaient atteint 1,58 millions de dollars ÉU.

Graphique 19 Parts relatives des principales exportations
(en pourcentage du total)



Transferts courants

Les transferts courants ont atteint plus d'un milliard de dollars en 2004 (\$ 1 032 millions), soit une hausse de 9 % par rapport à 2003. Les remises des travailleurs émigrés ont représenté plus de 90 % du total des transferts. Ce montant a largement servi à compenser le déficit du solde des biens et services, conduisant à un excédent de la balance courante.

Le solde déficitaire des services a connu une progression de 23 %, résultant d'un accroissement de 12 % des dépenses et d'une diminution des recettes. Contrairement aux attentes qui tablaient sur une amélioration de ce solde à la faveur d'une arrivée massive de touristes pour les festivités de 2004, la conjoncture défavorable a plutôt occasionné une baisse de 16,65 % du nombre de visiteurs.

IV.2 Mouvements de capitaux

Opérations financières

Le solde des opérations financières est passé de -48,46 millions de dollars ÉU en 2003 à + 13,71 millions de dollars en 2004. Ce redressement s'explique par la performance des autres investissements, qui ont dégagé un solde positif de 7,8 millions de dollars contre -62,26 millions en 2003. Ce changement dans les opérations financières est dû en grande partie aux entrées de capitaux du secteur bancaire reflétées au niveau des dépôts des non-résidents qui sont passés de 14,52 millions de dollars en 2003 à 36 millions en 2004. Cette forte augmentation s'explique par la présence de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH).

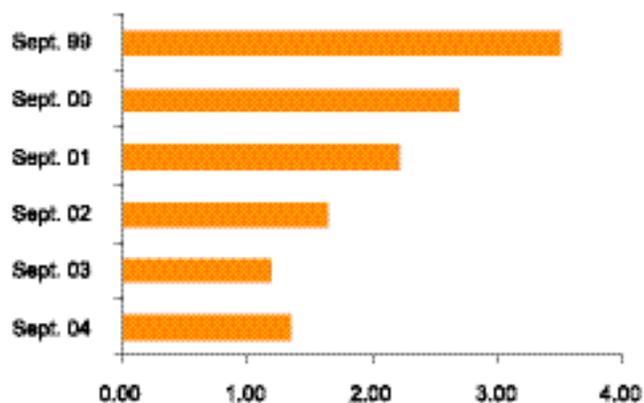
Les flux financiers du secteur des administrations publiques ont régressé en raison de la baisse des décaissements. D'un solde positif de 22,12 millions de dollars ÉU en 2003, le compte du secteur est passé à -14,23 millions de dollars ÉU. Les montants d'amortissement payés par l'État sur la dette externe ont presque égalé les décaissements reçus. Les accumulations d'arriérés d'un montant de 17,39 millions de dollars pour la période ont également contribué à cette détérioration des flux nets.

Les entrées nettes en investissements directs étrangers ont connu un recul de 54 %, traduisant le peu d'enthousiasme des investisseurs étrangers à s'engager dans un environnement économique et socio-politique instable. Certains travaux de construction du secteur hôtelier ont même été suspendus.

Financement

Au cours de l'exercice 2004, la situation excédentaire de la balance des paiements a permis un renforcement des réserves de change et une réduction d'engagement de 6,7 millions envers le FMI. Au 30 septembre 2004, le stock des réserves officielles brutes a représenté un peu plus d'un mois d'importation.

Graphique 20 Réserves officielles brutes
(en mois d'importations)

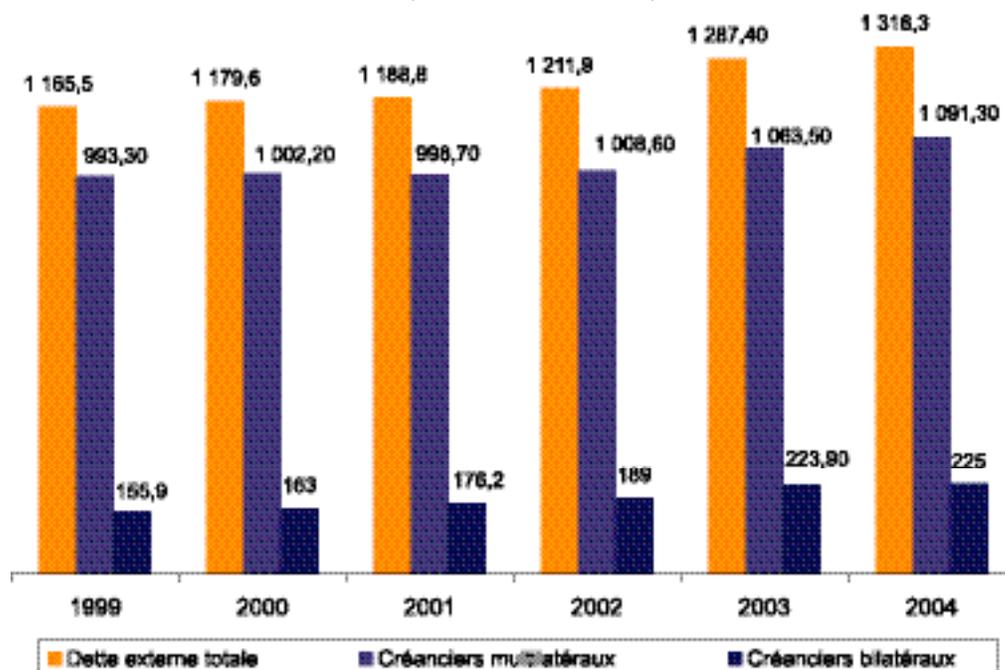


V. DETTE PUBLIQUE EXTERNE

V.1 L'encours de la Dette Publique Externe

L'encours de la dette publique externe s'est hissé de 2,2 % pour atteindre 1 316,3 millions de dollars ÉU en septembre 2004. Un accroissement essentiellement causé par la réévaluation de la dette libellée en d'autres devises composant le portefeuille de la dette externe. L'encours de la dette rapporté au PIB s'élevait à 34,34 % à la fin de septembre 2004 contre 38,34 % en 2003. Un recul imputable à l'inflation en 2003-2004 : car, en dépit d'une perte de volume (- 3,8%) le PIB en données non corrigées de l'inflation a tout de même gagné 17,33%, par rapport à son niveau il y a un an. Au chapitre du ratio de la dette externe au PIB, la République Dominicaine, pourtant un pays beaucoup plus endetté qu'Haïti, affiche une moyenne de 28% la période 1998-2000.

Graphique 21 Encours de la dette publique externe
(en millions de dollars ÉU)



V.1.1 Les Créances Bilatérales

Les créances bilatérales représentaient 17,09 % de la dette externe à la fin de septembre 2004, accusant ainsi un léger recul par rapport à la fin de septembre 2003. Cette baisse est essentiellement imputable à la faiblesse des décaissements au titre de l'aide bilatérale par comparaison à l'aide multilatérale. Le seul pays à avoir décaissé des prêts en faveur d'Haïti en 2003-2004 a été le Taïwan avec 2 millions de dollars. De 1999 à nos jours il ressort que les décaissements au titre des prêts de Taïwan ont totalisé 43,10 millions et ont surtout concerné les infrastructures et le logement social. Parmi les principaux créanciers figurent l'Italie, la France, la Chine et l'Espagne avec des parts respectives de 25,94%, 25,71%, 19,24% et 16,07%. Suivent les Etats-Unis avec 7%, puis, indistinctement, tous les autres pays donateurs avec 6,5% .

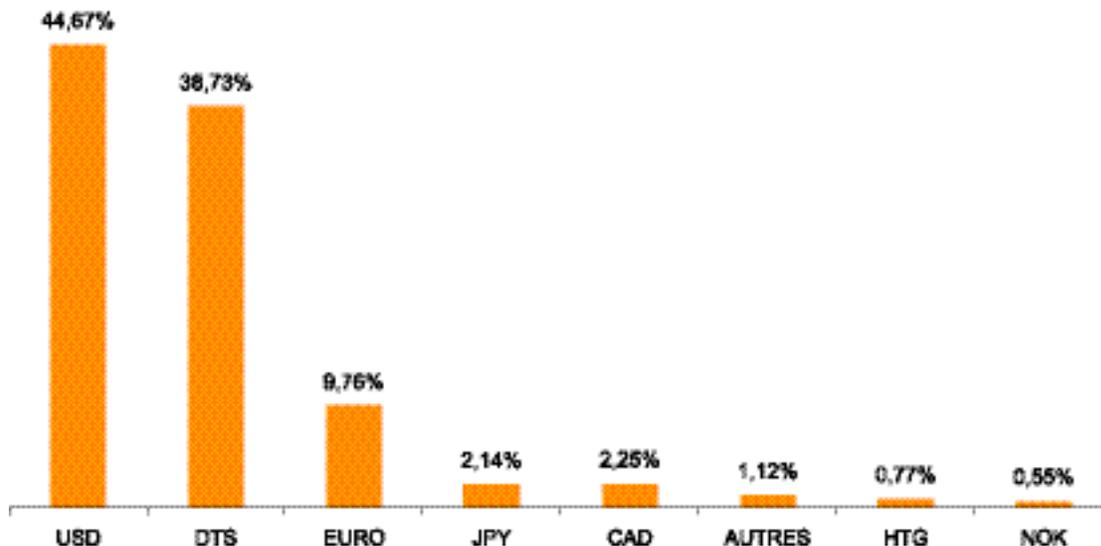
V.1.2 Les Créances Multilatérales

Les créances multilatérales représentaient 82,91% de la dette externe à la fin de l'exercice 2004, contre 82,61% l'exercice précédent. Au vu de la diversité des monnaies d'emprunt, la dette convertie en dollars reflète à travers son évolution les variations du volume des emprunts répartis par monnaies mais aussi les appréciations et les dépréciations du dollar face aux autres monnaies. La Banque Mondiale avec 49,52%, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) avec 44,11%, sont les plus gros d'entre tous les créanciers, les autres, et notamment le Fonds Monétaire International (FMI), le FIDA et l'OPEC, se partageant au total 6% de l'encours actuel.

V.1.3 La composition de l'encours en devises

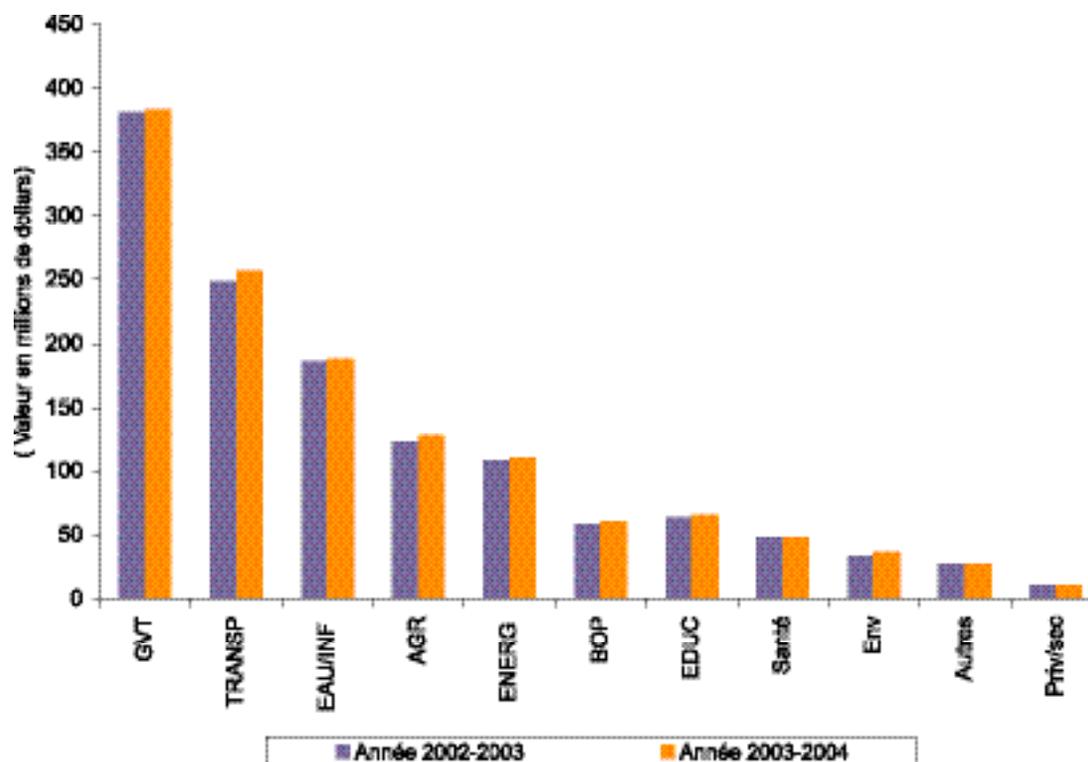
Au 30 septembre 2004, le portefeuille de la dette publique externe est libellé en dollars (44,67%), en Droits de Tirage Spéciaux (38,73%), en d'autres devises (16,60%). Dans la composition du panier de monnaies définissant les Droits de Tirage Spéciaux, le dollar qui intervient pour 45% dans la formation de ce panier---aux côtés de l'euro(29%), la livre sterling(11%), le yen(15%)--, se révèle par conséquent la devise clé dont l'évolution par rapport aux autres devises est déterminante pour l'évolution de l'encours de la dette externe du pays.

Graphique 22 Composition du portefeuille de la dette par type de devises
(en pourcentage)



Dans l'ordre décroissant les secteurs Gouvernement, Transport, Eau et Infrastructures, Agriculture, Énergie, sont les plus importants destinataires des ressources obtenues par voie d'endettement. Il leur est imputé un peu plus de 81% de la dette externe accumulée à la fin de septembre 2004.

Graphique 23 Répartition de la dette externe totale par secteur économique
(en millions de dollars)



V.2 Décaissements, Service de la dette et Arriérés de paiements

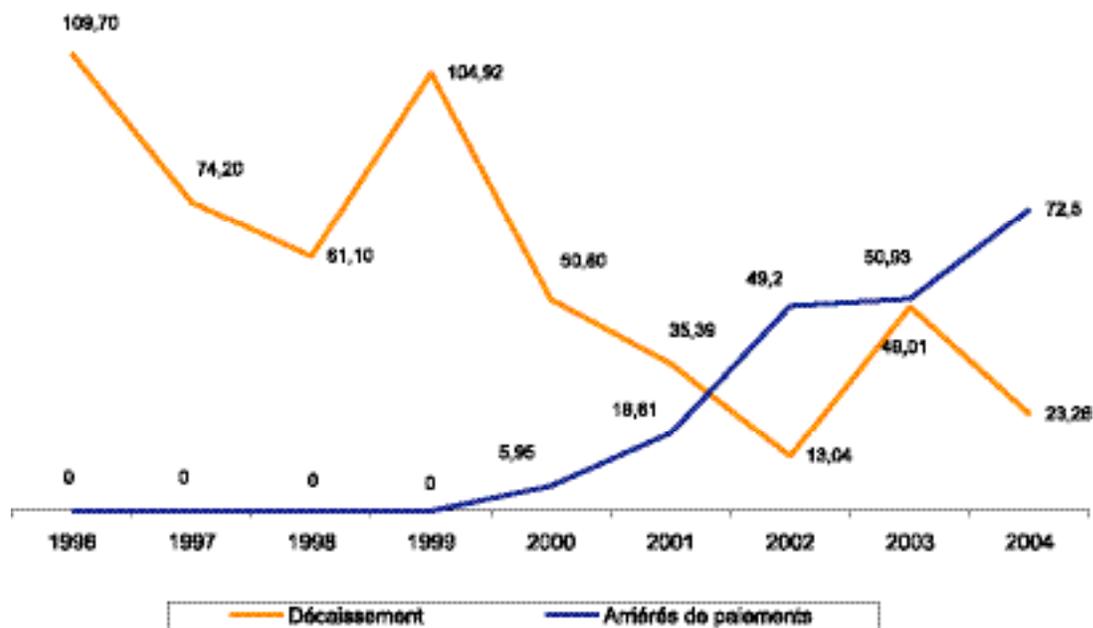
Les décaissements pour l'exercice 2003-2004 en provenance des institutions bilatérales et multilatérales, sont tombés à 23,26 millions de dollars, soit 26,25 millions de moins qu'en 2002-2003. Cette baisse combinée aux amortissements de la dette s'est traduite par un rétrécissement considérable du flux net de ressources d'emprunt extérieur en 2003-2004.

Les décaissements ont été au profit notamment des secteurs Gouvernement (86,68 %), Transport et Logement social (8,59 %), Agriculture (4,71 %).

Le Trésor Public a versé 35,17 millions de dollars E U au titre du service de la dette qui sont ainsi répartis, 62 % à la Banque interaméricaine de développement (BID), 21 % au Fonds monétaire international (FMI), et le reste, ou 17 %, à FIDA, l'OPEC, et l'USAID¹⁰

¹⁰OPEC 5 %, le FIDA 5 %, l'USAID 4 % et les autres 3 %

Graphique 24 Décaissement et arriérés de paiement
(en millions dollars ÉU)



Rapporté à la valeur des exportations, le service de la dette représente 9,39 % en 2003-2004, contre 16,60 % en 2002-2003 en raison des effets conjugués de la baisse du service de la dette et de la progression des exportations. Le ratio service de la dette / décaissements, de son côté est passé de 110 % à 151,2 % en raison d'un repli des décaissements bruts supérieur à celui du service de la dette.

Graphique 25 Évolution des décaissements, du service de la dette, de l'amortissement et du flux net
(en millions de dollars ÉU)

